

BILAN DES 5 ANS DE MACKY SALL AU POUVOIR

L'art du surplace



Le sosie d'Abdoulaye Wade

Une croissance... entre des mains étrangères

Une justice à géométrie variable et des réformes

Éducation, derrière les infrastructures, le statu-quo

Seydou Guèye : "Nous avons toutes les raisons de rester optimistes"

P. 3-8

PÉTROLE SÉNÉGALAIS - DIFFÉREND
ENTRE FAR ET CONOCOPHILIPS

**Un arbitrage
international en vue**



P. 2

EN PRIVÉ AVEC MOMO DIENG
(CHANTEUR)

**"Ce qui me lie
aux femmes..."**



P. 10

AVIS D'INEXPERT — PAR JEAN MEÏSSA DIOP

**La presse doit refuser
de relayer l'insolence
et la violence**

Et si la presse décidait de refuser de relayer les discours et attitudes de certaines personnalités dont le fond de ce qui tient lieu de discours et d'action politique n'est qu'outrecuidance, grandiloquence, fanfaronnerie qui n'apportent rien à la démocratie ?

(LIRE À LA PAGE 2)



Semaine du développement
africain 2017
Conférence des ministres EA-CFA

Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique.
Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration.

Thème: **Croissance, Inégalités et Chômage**

**23-28
MARS 2017**

King Fahd Palace - CICAD

www.uneca.org

CESSION DE CONOCOPHILIPS À WOODSIDE POUR L'EXPLOITATION DU CHAMP SNE

FAR Ltd menace de recourir à un arbitrage international

Rebelote dans la dispute entre associés pour plus de parts dans le champ pétrolier SNE du Sénégal. Alors que la cession de ConocoPhillips à Woodside a largement été perçue comme une transaction achevée, ou du moins a-t-elle été présentée par les deux entreprises comme telle, la compagnie pétrolière australienne FAR Ltd vient de remettre une couche dans ce différend que l'on croyait clos.

Partenaire d'une joint-venture dans le champ pétrolier SNE, au large du Sénégal, FAR Ltd qui conteste la cession de ConocoPhillips à Woodside menace désormais de recourir à un arbitrage international pour annuler cette

transaction. Car la compagnie australienne maintient mordicus que ConocoPhillips n'avait pas le droit de vendre ses actifs au Sénégal à Woodside, en y incluant sa très convoitée participation dans le champ pétrolier SNE qui fut la plus grande découverte de pétrole au monde en 2014.

Depuis lors, FAR a tenté d'arrêter l'opération, affirmant que l'achèvement de la transaction entre ConocoPhillips et Woodside était assujéti aux droits des partenaires à préempter et à l'approbation du gouvernement du Sénégal. Les partenaires auxquels la société australienne fait allusion sont

Cairn Energy, avec 40% d'intérêt, Petrosen (Société Nationale Sénégalaise du Pétrole), avec 10% d'intérêt et bien sûr FAR, avec ses 15% d'intérêts.

Malgré les réclamations et les recours de FAR, ConocoPhillips a informé en octobre dernier que la transaction avait bien été conclue avec succès pour environ 440 millions de dollars US. Et selon l'Américaine, le deal prend en compte des ajustements habituels nets d'environ 90 millions de dollars US. Une annonce qui semblait avoir clôt le débat, du moins jusqu'à ce que FAR Ltd annonce ce mercredi que la patience n'est plus son fort dans cette histoire. Affaire à suivre... ■



Amadou Ba et le Président de la BID

BID-ÉTAT DU SÉNÉGAL

Le ministre de l'Économie, des Finances et du Plan, Amadou Ba et le président de la Banque islamique de développement (BID), le Dr Bandar Mohammed HAJJAR ont signé hier l'avenant à l'accord de financement du projet de Train express régional (TER) qui va relier Dakar à l'Aéroport international Blaise Diagne (AIBD). Selon le ministre Amadou Ba, cet avenant est une "impérieuse nécessité pour la réallocation des ressources financées par la BID et qui seront principalement réaffectées à la composante Infrastructure du Projet". "Cette composante comprendra désormais la conception, la construction et l'installation d'une double piste, de l'infrastructure ferroviaire et de toutes les structures reliant la Ville de Dakar à Diamniadio dans la phase I", informe Amadou Ba. Dans son discours, le ministre des Finances souligne qu'il y aura d'autres travaux qui seront réalisés grâce à ce financement

de la BID, notamment "la construction de ponts et structures associées", "les travaux de drainage et d'assainissement", "la construction de toutes les composantes rails standard et métriques", "la conception et la construction des installations d'entretien pour l'infrastructure et le matériel roulant" mais aussi des "travaux de protection de l'environnement". "Votre financement prendra en charge, accessoirement, d'autres volets notamment le contrôle et la qualité des travaux, ainsi que l'audit financier et comptable", a dit le ministre.

BID-ÉTAT DU SÉNÉGAL (SUITE)

Le président de la BID, le Dr Bandar Mohammed HAJJAR et le ministre de l'Économie du Sénégal, ont aussi signé, par la même occasion, l'accord de financement du Programme de développement durable du pastoralisme dans le Sahel/composante Sénégal. Dans le cadre de

ce projet, la Banque islamique de développement apportera au Sénégal un concours financier de 30,79 millions de dollars soit près de 18 milliards de F CFA. D'après le ministre Amadou Ba, cette enveloppe va permettre d'aider "550 000 pasteurs et agro-pasteurs dans les régions de Saint-Louis, Matam, Louga, Kaffrine, et Tambacounda".

NAUFRAGES DE MIGRANTS

Plus de 250 de migrants dont plusieurs ressortissants sénégalais ont trouvé la mort dans des naufrages aux larges des côtes libyennes, selon un communiqué d'Horizon Sans Frontières (HSF) rendu public hier. "Horizon Sans Frontières regrette les naufrages de deux canots ayant causé la mort de plus de 250 migrants en Méditerranée ce jeudi 23 mars. Les victimes sont en majorité des subsahariens parmi lesquelles plusieurs ressortissants sénégalais", précise la note. Ainsi, l'organisation internationale de migrants fait appel au "sens de l'honneur et de la responsabilité" pour juguler ce fléau qui "endeuille tout le continent". Dès lors, HSF estime qu'un débat de fond sur ces drames et la création de centre de relecture des perspectives (CRP) et d'outils d'aide à la prise de décision (OAP), doivent être au cœur des préoccupations au Sénégal.

FIN DE CABALE

La police a le vent en poupe. Dernièrement, une belle brochette de malfrats a été mise sous les verrous. Et les limiers ne comptent pas en rester là. Ils viennent d'alpaguer le dernier membre de la bande qui avait cambriolé la Station EDK OIL de Thiès le mois dernier. Il s'agit de K. M. Ka alias "Alla Indé Ka". Le jeudi 23 mars, rapporte un communiqué du bureau des relations publiques de la police nationale, les éléments de la Brigade de recherches du Commissariat Central de Thiès ont reçu une information sur la présence d'un membre du gang dans son village à Sinthiou. Ils se sont rendus sur les lieux. Une fois localisé, les

AVIS D'INEXPERT

PAR JEAN MEÏSSA DIOP

La presse doit refuser de relayer l'insolence et la violence

Et si la presse décidait de refuser de relayer les discours et attitudes de certaines personnalités dont le fond de ce qui tient lieu de discours et d'action politique n'est qu'outrecuidance, grandiloquence, forfanterie qui n'apportent rien à la démocratie ? A regarder de plus près la passe d'arme entre un jeune député et le président de l'Assemblée nationale, les brusqueries du même jeune parlementaire à l'égard du Premier ministre venu répondre aux questions d'actualité des députés, l'on se demande si le public mérite qu'on lui rapporte ces attitudes qui ne sont que de la désinvolture devenue la marque de fabrique de leurs auteurs qui gagnent ainsi en notoriété.

Dans les années 80, histoire de témoigner respect à son public et ne pas promouvoir la violence dans les arènes, la Télévision nationale (Orts, ancêtre de l'actuelle RTS) décida de ne plus montrer des combats de lutte terminés par des K.-O. Oui, ces victoires furent choquantes ; elles furent frustrantes si tant est qu'un combat de lutte ne devrait se conclure que de cette manière, encourageant les lutteurs à être plus des pugilistes que des artistes de lutte pure et respectable.

Certaines des nouvelles chaînes de télévision ne se font pas l'émule que devrait être la RTS. En accueillant des "Face to face" qui ne sont rien d'autre que des moments et espaces de violences verbale et physique qui

desservent plutôt ce "sport de chez nous" qui est tout le contraire du rugby défini comme "un sport de hooligan pratiqué par des gentlemen".

Et toutes ces scènes de pugilat et tous ces discours et attitudes d'hommes politiques sont amplifiés par des médias qui en redemandent, qui sont tout ouïe pour faire de l'audimat et du taux de vente.

Au moment où nous en sommes, à cause de très mauvais et tristes exemples que nous offrent certains parlementaires et hommes politiques, il est temps de considérer avec intérêt la question de la pertinence à refuser l'accès aux médias aux voyous et insolents de la politique. Ces derniers, plus ils sont insolents, vulgaires, plus ils se retrouvent à la une des journaux et appelés de sobriquets dont ils ne sont pas peu fiers. Nous osons parier que le député Moustapha Cissé Lô se sent valorisé et flatté par le titre "El Pistolero" que lui donne la presse à la suite d'un esclandre qui le vit sortir un pistolet (prêt à tirer sur son adversaire ou faisant semblant).

Mais certains ou un seul organe de presse le voudrait-il qu'on s'interrogerait sur cette hirondelle qui voudrait, elle seule, faire le printemps. Néanmoins, rien n'interdit d'essayer ; le public et le respect qui lui sont dus le revaudront aux médias et à leurs animateurs qui ont refusé (par convictions de toutes sortes) de relayer l'insolence et la violence. ■

policiers ont fait irruption dans sa chambre et l'ont appréhendé. Il est âgé de 23 ans.

FIN DE CABALE (SUITE)

Une fouille minutieuse de sa chambre a permis aux brigadiers de découvrir une cagoule. Selon la police, "le nommé K. M. Ka a participé activement à l'attaque de la Station EDK OIL de Thiès où il apparaît nettement à travers les images tirées de la caméra cachée". Le bureau des relations publiques de la police nationale ajoute qu'il aurait même participé au braquage de la pharmacie sise à la cité SOFRACO, en 2014. "Il était le seul en cavale. Ses autres acolytes sont présentement en détention à la MAC de Thiès".

FIN DE CABALE (FIN)

Pour rappel, les éléments de la brigade de recherches du Commissariat Central de Thiès, exploitant une information faisant état de la présence à Kawil (une contrée située à 10 km de la commune de Kaolack) du cerveau de la bande ayant attaqué, dans la nuit du 17 au 18 février, la station EDK OIL de Thiès et emporté le montant 1,5 million F CFA, avaient effectué une descente inopinée au dit village. Sur les lieux, ils avaient réussi à interpellé le nommé D. K. Dia, né en 1984 à Thiès, domicilié à Thionack.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2^e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :
Mahmoudou Wane
Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef :
Gaston Coly
Secrétaire de la Rédaction :
Assane Mbaye
Grands Reporters :
Babacar Willane & Mahmoudou Wane
Chef de Desk Société :
Fatou Sy
Chef de Desk Sports :
Adama Coly
Chef de Desk Éco-Social :
Aliou Ngamby Ndiaye
Chef de Desk Culture :
Bigué Bob

Rédaction :
Louis Georges Diatta, Viviane Diatta,
Mame Talla Diaw, Aida Diène,
Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam,
Habibatou Traoré
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : 33 868 47 17
Impression : **AFRICOME**

AVIS DE DÉCÈS

- Famille Bayla Diop
 - Famille Fatou Diagne Marie Thérèse
 - Famille El Hadji Doudou Dia
 - Famille Abass Diop
 - Famille Lamine Gaye
 - Famille El Hadji Diakha Diop
 - Famille Mame Marame Diagne
 - Famille Mame Yacine Diagne
- parents et alliés, ont la profonde douleur de vous faire part du décès de :

Adja Astou Diop Bayla

soeur, mère, grand mère

Décès survenu le samedi 18 mars 2017 à Saint-Louis où l'enterrement à eu lieu le dimanche 19 mars 2017 à 17 heures.



Fatikha + 11 Likhlass

BILAN ÉCONOMIQUE

La note salée décernée par Demba M. Dembélé et Ahmed Lamine Sadj

Si les économistes Demba Moussa Dembélé et Ahmed Lamine Sadj devaient décerner une note au président de la République Macky Sall après 5 ans, certainement il n'aurait pas la moyenne. Sur le plan économique, le président de l'Arcade, Demba Moussa Dembélé, juge que le bilan est "très maigre", alors que M. Sadj voit une "économie qui est encore hésitante". A leurs yeux, les PME-PMI, les seules à même de créer de la valeur ajoutée, sont délaissées au profit de grandes entreprises entre des mains étrangères.

■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

Cinq ans ! Si le président de la République Macky Sall avait respecté sa promesse de faire un premier quinquennat, à cette date, il serait élu pour un second mandat. Ou bien, le Sénégal aurait eu un autre chef d'Etat. Mais Macky Sall va finalement faire un septennat. Après 5 ans d'exercice, quel bilan économique pour le régime actuel ? À cette interrogation, l'économiste Demba Moussa Dembélé répond : "Le bilan économique, malgré les discours, est très maigre". D'ailleurs, le président de l'Africaine de recherche et de coopération pour l'appui au développement endogène (Arcade) est d'avis que c'est pour cette raison que le chef de l'Etat Macky Sall n'a pas respecté sa promesse de faire 5 ans. "Il savait que s'il respectait sa parole, son bilan serait très maigre. Même dans deux ans, ça m'étonnerait qu'il ait un bilan, à moins qu'il dise qu'il y a des travaux qui ont été achevés, alors qu'ils ne le sont pas", note M. Dembélé.

Contrairement à Demba Moussa Dembélé, Ahmed Lamine Sadj, économiste consultant, souligne qu'il y a "une stabilité d'un point de vue économique". Mais cela, dit-il, ne veut pas dire avancement. La stabilité, M. Sadj la retrouve dans le fait que le régime actuel "a joué la carte de l'assainissement de la situation économique". Toutefois, le regret de Ahmed Lamine Sadj est que le Sénégal est actuellement "dans une économie très hésitante" avec un Plan Sénégal émergent (PSE) qui, dit-il, "n'est pas innovant", dans la mesure où "l'essentiel de ce qu'on avait dans le document de la SCA (Stratégie de croissance accélérée), c'est ça que j'ai trouvé personnellement dans le PSE rajouté à la SNDES (Stratégie nationale de développement économique et sociale)". "D'un point de vue document, c'est la même chose. Du point de vue sensibilisation et engouement, le PSE a réussi ce que la SCA n'avait pas réussi. D'un point de vue management et coaching, le PSE est en train de faire des choses", reconnaît-il.

"A qui profite la croissance ?"

Pourtant, depuis 2012, le taux de croissance du PIB est sur une pente ascendante avec 3,5% en 2012, 3,6% en 2013, 4,7% en 2014. En 2015, elle était à 6,5% et a atteint 6,7% l'année suivante. Dans un entretien accordé au Journal de l'économie sénégalaise, lejeocos, le ministre de l'Économie, des Finances et du Plan, Amadou Ba, se réjouissait de la bonne tenue de



Demba Moussa Dembélé



Ahmed Lamine Sadj

l'économie sénégalaise. La preuve, renseigne le ministre, pour la première fois depuis 1980, le Sénégal a enregistré un taux de croissance de plus de 6%, deux années consécutives. Cela, se réjouit-il, "constitue un bon signal dans notre marche vers l'émergence économique". Si le gouvernement avance des chiffres avec une bonne croissance, Demba Moussa Dembélé constate que cela ne se reflète pas dans la lutte contre le chômage des jeunes ou les conditions de vie des Sénégalais. Donc à qui profite cette croissance ? se demande le président de l'Arcade.

La croissance qui est produite est sénégalaise, mais elle ne profite pas au Sénégal, répond l'économiste Ahmed Lamine Sadj. Pour lui, la croissance "est essentiellement basée sur ce que produisent les grandes entreprises". Or ces dernières, pour la plupart, sont des sociétés étrangères. "On génère des revenus, de la croissance, mais cette croissance ne profite pas en majorité au peuple sénégalais, mais aux possesseurs de capitaux étrangers. Il y a une infime minorité dans ce pays qui profite de ce taux de croissance", dit Demba Moussa Dembélé. Face à la tyrannie des chiffres véhiculés par-ci et par-là par les membres du gouvernement, Ahmed Lamine Sadj les invite à éviter "l'effet chiffre et l'effet parole", car à son avis, "on a dépassé l'époque où on balance des chiffres sans fondement.

Flou sur la "croissance profitable"

D'après l'économiste, les points de croissance qu'on évoque dans ce pays sont des chiffres erronés, car ils n'incluent pas les petites et micro-entreprises qui portent "l'essentiel de l'économie sénégalaise". "Il n'y a pas, jusqu'à présent, une organisation qui permette de prendre en compte la valeur ajoutée dégagée par ce secteur constitué de petites et micro-entreprises qui sont dans divers domaines : le commerce, l'artisanat, le transport, la transforma-

tion agricole. C'est ça la croissance profitable du Sénégal", explique M. Sadj. Et pourtant, la question de la formalisation des petites et moyennes entreprises constitue une des réformes phares du Plan Sénégal émergent. A ce propos, Ahmed Lamine Sadj, Consultant principal au Cabinet d'expertise pour le développement des petites, moyennes et micro-entreprises informe que si le gouvernement arrive à formaliser ces milliers de PME et PMI, dans le long terme, il va beaucoup gagner en termes d'impôts et de taxes. L'économie sénégalaise va aussi beaucoup y gagner avec une "croissance profitable".

Un avis largement partagé par Demba Moussa Dembélé. Selon le président de l'Arcade, seules les PME-PMI peuvent créer de la valeur ajoutée. Or, il constate qu'au lieu d'aider ces petites et moyennes entreprises, l'Etat du Sénégal les plombe davantage en leur faisant exécuter des travaux sans les payer. "Si on n'aide pas ces PME-PMI, on ne peut pas se développer. Malgré le slogan d'émergence, on ne fait rien pour que les entreprises sénégalaises émergent", déplore l'économiste.

Patriotisme économique

Sur un autre registre, la problématique des PME-PMI repose la question du patriotisme économique. De l'avis de Demba Moussa Dembélé, tous les grands chantiers du PSE sont confiés à des entreprises étrangères. Une "contradiction flagrante" avec l'émergence tant chantée par le gouvernement, note M. Dembélé. "L'émergence, ce n'est pas de faire construire son pays par des entreprises étrangères, mais c'est de travailler à ce qu'il y ait des entreprises nationales qui soient capables de faire des ponts, des infrastructures", souligne-t-il. D'après le président de l'Arcade, ce qui se fait au Sénégal est ce qu'on appelle dans le jargon économique la "bourgeoisie compradore", c'est-à-dire qu'on sert juste de courroie de transmission à la bour-

geoisie internationale. "La bourgeoisie compradore n'essaie pas de construire un socle national, c'est-à-dire une économie nationale indépendante à partir de ses capitaux, mais plutôt elle sert d'intermédiaire à ceux qui ont des capitaux étrangers", explique-t-il. En effet, le peu que l'Etat du Sénégal gagne en confiant tous ces projets à des entreprises étrangères constitue les emplois temporels qui sont créés.

En outre, le président de la République, Macky Sall, candidat à la présidentielle de 2012, avait promis de créer 500 000 emplois pour son premier septennat. Mais la remarque de Demba Moussa Dembélé est que "le gouvernement n'en parle plus", parce qu'il est même "incapable" de dire combien d'emplois ont été créés en 5 ans, hormis les quelques jeunes recrutés dans la Fonction publique. Pourtant, le Sénégal peut bien créer 500 000 emplois sur 5 ans, croit fermement Ahmed Lamine Sadj. Pour y arriver, le consultant indique que le gouvernement peut se baser sur les PME-PMI pour régler le problème de l'employabilité des jeunes. "Si on accepte de mettre les moyens qu'il faut pour accompagner les PME-PMI, d'ici 2019, on peut commencer à compter les emplois", dit-il.

L'autosuffisance en riz en 2017 ratée

En plus de l'emploi des jeunes, le gouvernement n'a pas aussi respecté sa promesse d'autosuffisance en riz en 2017. Pourtant, c'est le chef de l'Etat, Macky Sall lui-même, qui avait promis, lors d'une tournée économique dans la vallée, que le Sénégal serait autonome en riz à cette date. Ainsi, il avait décrété l'importation de 0 kg en 2017. La preuve que le Sénégal est loin d'atteindre cette autosuffisance, dès le début de l'année 2017, des perturbations ont été notées sur le marché du riz. La raison : l'Inde qui est le principal pays pourvoyeur de riz brisé au Sénégal était dans une phase de récolte. "Cet exemple donne une idée de la légèreté des proclamations par-ci et par-là non seulement du Président mais de son ministre de l'Économie, de celui de l'Agriculture, ainsi de suite. Quand ils sont devant la télévision, ils disent ce qu'ils veulent pour faire croire qu'ils sont en train de travailler. Mais quand la réalité les rattrape, on change de discours", cogne Demba Moussa Dembélé.

Le Sénégal n'est pas autonome en riz, et à côté, la plupart des denrées de première nécessité sont importées. Ainsi, la balance commerciale reste toujours déficitaire. Mais ce qui

fait peur le plus à l'économiste Ahmed Lamine Sadj, c'est la surtaxe sur les produits. D'ailleurs, informe-t-il, cette surtaxe a des répercussions sur la tension sociale, avec des produits qui coûtent excessivement chers comparé à ce qui se fait dans les autres pays de la sous-région. "Nous sommes dans une phase où, si on n'y prend garde, on sera l'un des pays les plus chers au monde. En tant que pays sous-développé, le Sénégal est excessivement cher. Allez n'importe où dans la sous-région, dans les autres pays africains, vous vivrez beaucoup mieux avec les mêmes ressources financières que vous avez au Sénégal", alerte M. Sadj.

"Mauvaise gouvernance"

L'économiste Demba Moussa Dembélé constate que non seulement le gouvernement est passé à côté sur le plan économique, pendant ce quinquennat, mais sur le plan de la gouvernance, le chef de l'Etat n'est plus sur sa dynamique de départ. À la place de la "gouvernance sobre et vertueuse" qui était le créneau de Macky Sall candidat à la présidentielle de 2012, M. Dembélé voit une "gouvernance nauséabonde" ou la "concussion et la corruption ont pris le dessus". Demba Moussa Dembélé en veut pour preuve les conditions dans lesquelles les contrats sur les ressources pétrolières et gazières ont été signés. Sur ce chapitre, on accuse le frère du chef de l'Etat, Aliou Sall, par ailleurs maire de Guédiawaye, d'être impliqué. "Quand on met sa famille dans une prétendue affaire de pétrole et de gaz, on ne peut pas prétendre avoir une gouvernance sobre et vertueuse. Quand on dit qu'on a mis le coude sur certains rapports qui épinglent des membres de son parti, on ne peut pas parler de rupture", fustige-t-il. En plus, Demba Moussa Dembélé rappelle, sur la même lancée, qu'on ne peut pas parler de gouvernance et à côté, on crée des institutions inutiles et budgétivores. La preuve, indique-t-il, par le Haut conseil des collectivités territoriales (HCCT) dirigé par le secrétaire général du Parti socialiste, Ousmane Tanor Dieng, ou le "fromage de Djibo Ka", la Commission nationale du dialogue des Territoires (CNDT). "Tout cela n'a rien de bonne gouvernance. C'est une gouvernance catastrophique pour le pays. On dépense de l'argent pour caser des amis politiques", regrette le directeur du Forum africain des alternatives.

Pourtant, au moment où des institutions budgétivores sont créées par-ci et par-là, avec chacune une caisse noire, le Sénégal ne dispose plus d'appareil de radiothérapie. Le seul qui existait dans le pays et qui se trouvait à l'hôpital Aristide Le Dantec est en panne. Ce qui, selon lui, ne rime pas avec émergence. "Ce quinquennat qu'on présente comme celui de la rupture, au contraire, a aggravé les problèmes de ce pays : chômage, santé, conditions de vie des populations, corruption à une échelle précédente, éloge de la transhumance pour attirer des gens sales. On utilise le palais comme le siège de l'APR, ce qu'on reprochait toujours à Abdoulaye Wade", conclut Demba Moussa Dembélé. ■

SITUATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Derrière les infrastructures, c'est presque le statu quo !

Dire que le régime actuel n'a pas investi dans les infrastructures relève sans doute du nihilisme. Mais au-delà, il y a peu de points positifs durant les 5 dernières années. Le recrutement et la formation du personnel, la réforme des contenus, le non-respect des accords et la diabolisation des enseignants sont autant de manquements sous l'ère Macky Sall.

■ BABACAR WILLANE ET AÏDA DIENE

5 ans ! Voilà le nombre d'années passées au pouvoir par l'actuel régime avec à sa tête le Président Macky Sall. De quoi jeter un coup d'œil sur le rétroviseur pour voir ce qui a été fait dans l'Éducation et ce qui ne l'a pas été. Ce serait sans doute prétentieux de vouloir faire le tour, mais juste un aperçu des grandes lignes. Pour cela, il faudra peut-être porter le regard sur les points majeurs que sont la gouvernance, les investissements et les contenus des enseignements. Il est à noter qu'il n'y a pas eu de grande instabilité institutionnelle. Car le département de l'Éducation nationale et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche n'ont connu que deux ministres. D'abord respective-



Serigne Mbaye Thiam (Men)

ment Ibrahima Sall et Serigne Mbaye Thiam. Ensuite, ce dernier envoyé à l'Éducation nationale s'est fait remplacer au supérieur par Mary Teuw Niane. Il y a cependant le morcellement du secteur en trois ministères, avec une multitude de directions et d'agences. "Nous pensons que cette question pourrait être réglée de sorte qu'il y ait une meilleure cohérence dans l'organigramme du système éducatif et une gestion holistique", préconise le coordonnateur de la Cosydep, Cheikh Mbow.

S'agissant de la gouvernance, elle connaît des fortunes diverses en fonction du temps et des ministères. Au département de l'Enseignement supérieur, la Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur a indiqué la voie à suivre et les ruptures à opérer. Le Pr Mary Teuw Niane avait montré une ferme détermination à appliquer les recommandations. Mais il avait un problème de méthode. L'ancien recteur de l'UGB a voulu tout faire passer par le forcing. Il s'est frotté

non seulement aux étudiants dont les Amicales ont été presque toutes suspendues, mais aussi aux enseignants, notamment le Saes. Un syndicat qui a eu à brûler publiquement la loi portant réforme des universités pour faire face à la tutelle. Le ministre a voulu aussi prendre les orientations des mains des instances pédagogiques. Un bras de fer sans merci a été engagé. Sans compter le front ouvert du côté des étudiants avec l'augmentation des frais d'inscription, les critères d'attribution des bourses, ceux relatifs aux orientations... Bref, il a voulu "extirper ce qui l'intéressait" des résultats de la concertation, selon les mots du coordonnateur du Saes du campus de Dakar, Ibrahima Daly Diouf. Le mathématicien a appris à ses dépens le proverbe selon lequel qui trop embrasse mal étreint. Il a fallu la mort de l'étudiant Bassirou Faye en septembre 2014, suite à une série de manifestations violemment réprimées, pour qu'il se résolve à mettre la pédale douce.

Depuis lors, Mary Teuw Niane semble avoir trouvé le bon chemin menant vers l'application des réformes. "Il a su rebondir et avoir une oreille attentive. Depuis, le dialogue n'a jamais été rompu", admet M Diouf. C'est d'ailleurs aujourd'hui le bilan le plus évident de sa gestion. Plusieurs points de la plate-forme revendicative du syndicat ont été satisfaits. La réforme des titres en est un aspect majeur. Du côté des étudiants, que ce soit l'orientation des bacheliers, les inscriptions ou l'attribution des bourses, un grand ménage a été réussi. Ce qui fait qu'il y a moins de grèves des étudiants depuis deux ans maintenant pour réclamer une orientation ou le paiement des bourses. Pour autant, il y a des choses à redire sur ces points. En effet, demander à un nouveau bachelier de faire 18 choix obligatoires (campusen), c'est l'inviter pratiquement à faire du remplissage après avoir défini ses 3 ou 4 priorités. De même, il reste un grand effort à faire dans la bancarisation des bourses, puisque les bénéficiaires affrontent d'énormes difficultés avant de percevoir leur dû.

Un mépris vis-à-vis des enseignants

Si Mary Teuw Niane se voit reconnaître aujourd'hui "une oreille attentive" par ses vis-à-vis, c'est tout le contraire de son collègue de l'Éducation nationale. Avec Serigne Mbaye Thiam, on parle plutôt de sourde oreille. Comme le département de l'Enseignement supérieur, l'Éducation

nationale a eu aussi ses assises du 28 au 30 août 2014. Un comité multi acteurs de suivi devait être mis en place dans les meilleurs délais. Depuis deux ans maintenant, cette structure n'existe pas, rappelle Cheikh Mbow et d'autres leaders syndicaux. La tutelle semble avoir opté pour "une application sélective et exclusive des recommandations des assises". Si son collègue de l'enseignement supérieur avait rectifié le tir, le ministre de l'Éducation nationale semble lui, foncer tête baissée. Presque l'ensemble des acteurs se retrouve sur le fait que sa gestion est solitaire, y compris du côté du comité du dialogue social. L'on se rappelle le coup de colère de Mamadou Diop Castro qui n'arrivait plus à le joindre. "Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de comité de suivi qu'il n'y a pas application. Il y a des choses qui relèvent du gouvernement. Laissons-le faire son travail", rétorquait Marie Siby Faye, du MEN, à une critique dans ce sens. Le même problème se pose dans la gestion démocratique des enseignants, très décriée par les syndicalistes.

Ce serait pourtant faire un tort au ministre que de lui faire porter toute la responsabilité. La posture de Serigne Mbaye Thiam traduit l'appréciation de son patron Macky Sall à l'endroit des animateurs du système éducatif, les enseignants (ceux du supérieur exclus). À son arrivée à la tête de l'État, le président Sall a trouvé une situation chaotique avec plusieurs mois de grèves qui menait tout droit vers une année blanche. Après avoir "colmaté" ce qui pouvait l'être, avec deux sessions au choix, il a demandé un temps de grâce pour pouvoir apprécier la situation. Après quoi, il a engagé les négociations qui vont durer un an. Entre-temps, son gouvernement, particulièrement le ministre de la Fonction publique de l'époque, Mansour Sy, ne cessait de répéter que la nouvelle équipe dirigeante ne prendrait que des engagements "réalistes et réalisables". Autrement dit, "dire ce qui est fait et faire ce qui est dit", selon leurs propres termes. Une fois les accords signés le 17 février 2014, ce même Mansour Sy a déclaré publiquement que ce qui a été convenu est réaliste et réalisable.

Seulement, une année après, les nouveaux tenants du pouvoir n'ont presque rien respecté de leurs engagements. Les grèves reprennent pour le respect des accords paraphés. À titre d'exemple, Amadou Diaouné, Abdoulaye Ndoeye et Oumar



Mary Teuw Niane

Waly Zoumarou, tous des leaders syndicaux, soutiennent que les lenteurs administratives persistent à tous les niveaux. Il s'y ajoute que le nouveau système de rémunération des agents de la Fonction publique promis le 31 décembre 2016 n'est toujours pas disponible, insiste Ndoeye, patron du Cusems. L'année dernière, le gouvernement a respecté les 10 000 mises en solde et les 24 milliards de rappel promis. Mais cette année, l'État refuse de prendre de nouveaux engagements.

Non-respect des accords

Outre le non-respect des promesses, il y a le discours en direction des enseignants, fait de critiques et de menaces. Particulièrement de la part du président de la République. Macky Sall ne rate presque aucune occasion pour égratigner ces derniers sur leur formation et la qualité des enseignements/apprentissages, non sans leur rappeler que la masse salariale est trop importante. Une façon de dire : "Vous bouffez trop et vous servez peu." Une perception qui fait que la confrontation a pris le dessus sur le dialogue au point de déboucher sur une situation extrême avec une volonté ferme de l'État de radier les enseignants (7 000, selon Zoumarou) qui refusaient de livrer les notes, l'année dernière. Un point de rupture atteint qui fait que les enseignants se disent aujourd'hui très déçus de Macky Sall.

Le béton oui, l'humain non !

S'agissant des investissements, force est de reconnaître que beaucoup d'efforts ont été fait à la fois dans l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur. Pour le moment, la formation professionnelle reste le parent pauvre du système. Il semble qu'il n'y a pas encore une vision ou une volonté affichée de donner à cette branche la partie qui lui revient dans la formation des ressources humaines. Dans le supérieur, le ministre Mary Teuw Niane a déclaré tout récemment que plus de 400 milliards de F CFA ont été investis dans les infrastructures et les équipements. Le Saes ne dit pas le contraire. "Il y a eu énormément d'investissements qui ont été faits dans les universités", concède Ibrahima Daly Diouf. Même propos de la part de Cheikhou Issa Sylla, le secrétaire général du Sudes, section Enseignement supérieur. "Il y a des investissements massifs qu'il faut avoir l'honnêteté de reconnaître. À Ziguinchor par exemple, on va passer du simple à

10 fois la capacité d'accueil", dit-il. Cependant, les syndicats émettent des objections. Oumar Dia, le chargé des questions de recherche du Sudes, estime que les retards de ces chantiers traduisent le peu de volonté de l'État, comparé au centre de conférence de Diamniadio, réalisé en 11 mois. Quant à M. Diouf, il doute de l'opportunité de certains choix opérés. "On aurait dû prendre cet argent pour renforcer l'existant à Thiès, Bambey et Ziguinchor", souligne-t-il.

Dans l'Éducation nationale également, des infrastructures ont été réalisées. D'après le ministre Serigne Mbaye Thiam, 132 647 000 000 F CFA ont été dépensés pendant les cinq ans. Dans l'élémentaire, c'est 49 560 000 000 F CFA qui sont allés à la construction d'ouvrages annexes, de 2012 à 2016. Et pour les écoles complètes qui sont au nombre de 333, un montant de 12 milliards F CFA a été investi. Des sommes qui n'ont pas convaincu les enseignants. Selon Abdoulaye Ndoeye et Oumar Waly Zoumarou, ce sont plus "des reconstructions, réfections ou extensions de certains établissements existants" dont il s'est agi, plutôt que l'élargissement de la carte scolaire. Les abris provisoires persistent, même si le taux est passé de 18% en 2011 à 10,49% en 2016.

3 500 par élève, un leurre

À propos de la politique relative au personnel, presque personne n'est satisfait. Certes, Abdoulaye Fané le président de l'Unapees se félicite du relèvement du niveau de recrutement des enseignants, du BFEM au Bac. Cependant, Cheikh Mbow note que le recrutement ne cesse de baisser depuis l'avènement du président Macky Sall. Un point de vue qu'il partage avec Cheikhou Issa Sylla qui estime qu'il n'existe pas de politique de promotion de la ressource humaine. Juste 200 professeurs recrutés, alors qu'il faut, selon lui, un plan Marshall de 500 enseignants par an pendant 5 années. Ce qui, à son avis, va rejaillir sur les résultats, puisque "le béton" à lui seul ne suffit pas. D'ailleurs, les résultats des examens varient toujours entre 34% et 40%, en attendant l'effectivité des 3 500 F par élève promis par Serigne Mbaye Thiam et qui actuellement tourne autour de 500 F, à en croire Cheikh Mbow.

Même cas de figure pour ce qui est de la recherche. L'année dernière, lors du Next Einstein forum organisé à Dakar, l'État s'était engagé à mettre un milliard de F CFA par an à travers un Fonds national de la recherche et de l'innovation. Mais rien ! Oumar Dia du Sudes y voit un manque de volonté et invite à faire la comparaison entre les budgets déficitaires des universités et qui, réunis, font moins que celui de la présidence de la République (74 milliards), alors qu'en France, une université a un budget 4 fois supérieur à celui de l'Elysée. Quant à l'offre de formation et les méthodes d'enseignement et d'évaluation, elles n'ont pas connu beaucoup d'évolution. C'est presque le statu quo ! ■

RESPECT DES LIBERTÉS, ÉTAT DE DROIT, RELATIONS AVEC SES OPPOSANTS...

Macky, le sosie d'Abdoulaye Wade

Porté à la tête du pays le 25 mars 2012, le Président Macky Sall fête ce samedi ses cinq ans de magistrature. Cinq années pendant lesquelles le chef de l'Etat a marché sur les pas de son prédécesseur. Surtout en matière de respect des libertés individuelles et de l'Etat de droit.



Les présidents Sall (à gauche) et Wade

■ ASSANE MBAYE

L'accession de Macky Sall au pouvoir le 25 mars 2012 avait suscité autant d'espoir chez la plupart des Sénégalais qui pensaient arriver au bout de leurs peines avec le départ d'Abdoulaye Wade. Mais au fur et à mesure que le successeur du Pape du Sopi exerce le pouvoir, ces espoirs s'amenuisent dans beaucoup de domaines, surtout dans celui de l'Etat de droit et du respect des libertés individuelles. Sur ces questions, Macky Sall semble marcher sur les pas de son prédécesseur et père politique. En effet, depuis son accession au pouvoir, le Président Sall règne d'une main de maître.

De 2012 à maintenant, presque aucune manifestation de l'opposition ne s'est tenue sans difficulté. Si elles ne sont pas interdites, elles sont violemment réprimées comme ce fut le cas le 31 octobre 2016. Ce jour-là, les forces de sécurité ont utilisé du gaz lacrymogène pour disperser une manifestation pacifique organisée par l'opposition après que le préfet de Dakar eut cherché à imposer aux manifestants un itinéraire autre que celui initialement prévu. Une décision qu'il a justifiée par un arrêté de 2011 pris par l'ancien ministre de l'Intérieur Ousmane Ngom, lequel interdisait toute manifestation dans le centre-ville de Dakar.

Une situation qui n'a pas d'ailleurs laissé indifférente la section sénégalaise d'Amnesty international. Cette organisation de la société civile sénégalaise, dans son rapport annuel 2016-2017, relève beaucoup de failles en matière de respect des libertés. Seydi Gassama estime que la liberté de réunion, encadrée par la Constitution, est toujours bafouée au Sénégal, malgré le départ d'Abdoulaye Wade du pouvoir. "Les autorités ont interdit plusieurs manifestations pacifiques d'organisations de la Société civile et de partis politiques et arrêté des manifestants", a

déploré le directeur exécutif d'Amnesty international.

Emprisonnements de leaders d'opposition

En plus de cette répression systématique des manifestations de l'opposition, beaucoup d'opposants au régime ont été emprisonnés. Le dernier à passer chez le coiffeur est le maire de Dakar, Khalifa Sall empêtré dans l'affaire de la gestion de la caisse d'avance de la mairie après une inspection de plusieurs mois des éléments de l'IGE. L'édile de la capitale est accusé d'avoir détourné 1,8 milliard de F CFA rien que dans la période 2011-2015. Mais pour beaucoup d'observateurs, "cette affaire politico-judiciaire n'est rien d'autre qu'une tentative de liquidation d'un adversaire politique qui, de plus en plus, se positionne comme un sérieux challenger du chef de l'Etat en perspective des prochaines joutes électorales de 2017 et de 2019".

Quoi qu'il en soit, le contexte dans lequel cette affaire surgit est d'autant plus troublant que l'opposition a décidé de faire de Khalifa Sall sa tête de liste nationale à Dakar, lors des Législatives du 30 juillet 2017. L'autre fait intrigant dans cette affaire, c'est que presque tous les lieutenants du maire de Dakar sont emprisonnés. L'édile de la Médina, Bamba Fall, le directeur de cabinet de Khalifa Sall, Bira Kane Ndiaye, le chef de cabinet du maire de Grand Yoff, Bassirou Samb ainsi que d'autres jeunes socialistes, croupissent tous en prison depuis un bon moment.

Traque des biens mal acquis...

Avant Khalifa Sall et ses lieutenants de Taxawu Dakar, ce sont les Libéraux du Parti démocratique sénégalais qui ont été les premières cibles de cette série d'emprisonnements d'hommes politiques. Entre 2012 et aujourd'hui, ils sont des dizaines de responsables du Parti démocratique sénégalais à avoir été emprisonnés. La plupart d'entre eux l'ont été d'ailleurs dans le cadre de la fameuse traque des biens supposés mal acquis. Le président de la République Macky Sall, dès son accession au pouvoir le 25 mars

2012, a aussitôt mis en branle une politique de reddition des comptes. Si cette initiative était au départ saluée par les Sénégalais, elle a vite été orientée vers les caciques du PDS.

25 personnalités libérales, sont alors dans le collimateur de la redoutable Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI), une chambre spéciale qui renverse le principe de la charge de la preuve. La machine judiciaire mise en branle, le fils de l'ancien président de la République a été le premier cacique de l'ancien régime à être coffré. Son dossier présenté à l'opinion nationale et internationale comme une demande sociale est aussitôt enrôlé. Il sera arrêté le 15 avril 2013 après une mise en demeure pour lui permettre de justifier l'origine licite de sa fortune évaluée à 117 milliards, d'après le Procureur spécial près la CREI, Pape Alioune Ndao. Après plusieurs mois de procès, Karim Wade est condamné à 6 ans de prison et à payer 138 milliards F CFA d'amende.

Sa condamnation a aussitôt provoqué l'ire des jeunes du Parti démocratique sénégalais qui ont multiplié les manifestations de protestation, surtout à Dakar. C'est ainsi que le Secrétaire général de l'Union des jeunes travailleurs libéraux (UJTL), Toussaint Manga, est arrêté avec d'autres jeunes du parti pour troubles à l'ordre public. Avant lui, l'ex-Secrétaire général de cette même structure qui regroupe les jeunes du PDS est lui aussi condamné et placé sous mandat de dépôt. Le PDS soumis au rouleau compresseur de la justice, ses responsables tombent sous le coup de la loi un par un. Le dossier de Karim Wade scellé et classé après sa condamnation, la CREI cible Aïda Ndongue. L'ex-sénatrice libérale sera arrêtée et placée sous mandat de dépôt en décembre 2013 pour escroquerie, faux et usage de faux sur les produits phytosanitaires destinés au Plan Jaxaay. Sa fortune évaluée à 47 milliards par le Procureur près la Cour de répression de l'enrichissement illicite, est saisie par les autorités judiciaires. Condamnée, Aïda Ndongue emportera dans sa chute l'ex-directeur de cabinet de l'ancien ministre

de l'Urbanisme sous Abdoulaye Wade, Abdoul Aziz Diop.

En fin décembre 2015, le coordonnateur du PDS a été envoyé à son tour en prison suite à un communiqué de sa formation politique sur l'affaire Lamine Diack. Poursuivi pour faux, usage de faux et diffusion de fausses nouvelles, le numéro 2 du Parti démocratique sénégalais va lui aussi passer des jours en prison, avant de bénéficier d'une liberté provisoire, le 26 janvier 2016. Quelques semaines avant son incarcération, El Hadji Amadou Sall, responsable libéral et non moins avocat de Karim Wade, a été incarcéré à son tour. Il lui est reproché d'avoir tenu des propos injurieux à l'encontre du président de la République lors d'une manifestation des libéraux tenue dans la banlieue dakaroise. "Macky Sall est un peureux. Il est incompetent, incapable et impuissant. Il n'a pas de projet de société. Pour lui, la seule chose qu'il doit faire, c'est d'emprisonner Karim Wade. Nous lui ferons face. Que tout un chacun sort son bâton, gourdin, cuillère, pilon, pour la résistance", avait-il déclaré avant d'être arrêté et emprisonné. Au bout de six mois, il bénéficie, le jeudi 18 juin 2015, d'une liberté conditionnelle.

Idy, Mbaye Niang, Mansour Ndiaye, M. Lamine Diallo... claquent la porte de BBY

Si Macky Sall a réussi à maintenir la dynamique de la coalition qui l'a porté au pouvoir, BBY en l'occurrence, il n'a pas su retenir certains de ses alliés dont Idrissa Seck. Le leader de Rewmi qui ne se retrouvait plus dans la façon de gérer du président de la

République, a vite fait de prendre ses distances et de rejoindre le PDS dans l'opposition le 11 septembre 2013. Le 17 février 2016, Imam Mbaye Niang lui emboîte le pas. Le Secrétaire général du MRDS, Mouvement de la réforme pour la démocratie et le socialisme, et père du ministre de la Jeunesse, Mame Mbaye Niang, a tout simplement claqué la porte de la mouvance présidentielle. Mieux, il s'est déchargé de toutes ses fonctions de membre du bureau de l'Assemblée nationale pour ne devenir qu'un simple député. Il reproche au président de la République Macky Sall de ne pas respecter sa promesse de réduire son mandat de 7 à 5 ans conformément à ses engagements pris devant le peuple sénégalais lors de la campagne électorale de 2012. Quelques semaines plus tard, le Mouvement Tekki de Mamadou Lamine Diallo décide lui aussi de claquer la porte de BBY pour intégrer la coalition Gor ca wax ja au sein de laquelle il a battu campagne pour le triomphe du NON lors du référendum du 20 mars 2016. Dans la liste des démissionnaires de BBY, figure aussi en bonne place, le président de Dooley Yaakaar/Union pour la Démocratie et la Réforme, Mansour Ndiaye qui a décidé de faire cavalier seul depuis lors.

Les cinq ans de magistrature du Président Macky Sall auront été marqués par le référendum du 20 mars 2016. En 2012, le leader de l'Alliance pour la République (Apr), alors candidat à la magistrature suprême, avait promis de ramener son mandat de 7 à 5 ans. Porté à la tête du pays, Macky Sall a tourné sa veste, arguant du fait que la constitution ne lui permettait pas de réduire son mandat en cours. Mais le chef de l'Etat a tout de même soumis au peuple un référendum contenant une vingtaine de réformes institutionnelles. Ce procédé, aux yeux de l'opposition, était une manière pour le président de la République de "mackyler" son reniement. La suite, on la connaît... ■

ABONNEMENT
VERSION PDF

ENQUÊTE
L'autre
Jammeh déva in
You dit tout
Le moment de rugir

30 000 F Cfa par an
enquete.commercial@gmail.com

SANTÉ

Des réalisations et un gros chantier en friche

Secteur névralgique, la santé a connu des avancées, ces 5 dernières années, avec la couverture maladie Universelle, la loi sur le tabac, celle sur la transplantation, la gratuité de la dialyse, entre autres. Il a aussi connu de nombreux soubresauts avec de nombreux mouvements de grève. Sans compter que les lois votées ne sont toujours pas appliquées.



Awa Marie Coll Seck (Msas)

■ VIVIANE DIATTA

La couverture maladie universelle (CMU), tout le monde en parle. Le 20 septembre 2013, le chef de l'Etat a lancé ce programme qui vise à atteindre un taux de couverture de 75% de la population, en 2017. Il a, par la même occasion, décrété la gratuité des soins de santé pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, des personnes du troisième âge, à travers le plan Sésame, et la gratuité de la césarienne. A l'époque, le chef de

l'Etat admettait que, malgré les performances et les efforts réalisés, l'évolution du système de santé sénégalais n'a pas favorisé l'équité dans l'accès aux soins. Que seulement 20% de la population bénéficient d'une couverture maladie, les 80% restants, composés d'agriculteurs et de travailleurs du secteur informel, sont laissés en rade. Au moment de marquer les 5 ans de magistère de Macky Sall, le constat est que des efforts sont en train d'être faits, même si ce taux n'est pas encore atteint. Et tous les

Sénégalais en parlent, malgré les non-dits sur les initiatives de gratuité de ce programme.

Pour la mise en œuvre de la couverture maladie universelle, le président de la République compte implanter de nouvelles mutuelles de santé et restructurer celles existantes afin de permettre à chaque collectivité locale d'en disposer. Deux types de subvention sont prévus pour les adhérents. Il y aura une subvention partielle couvrant la moitié de la subvention annuelle des personnes ayant les moyens d'adhérer à une mutuelle de santé, et une autre subvention ciblée correspondant à 100% de la cotisation annuelle, ainsi que la prise en charge du ticket modérateur pour les indigents. Les adhérents cotisent 3 000 francs et l'Etat donne 3 500 durant toute l'année.

Dès le début du mois d'octobre 2013, les tickets de consultation, de vaccination et d'hospitalisation de l'enfant de 0 à 5 ans, sont devenus gratuits dans les postes et centres de santé. A l'hôpital, la prise en charge au niveau des urgences est aussi gratuite. Toutefois, le chef de l'Etat a invité le ministère de tutelle à doter les infrastructures sanitaires de plateaux techniques modernes et de poursuivre la politique de recrutement du personnel de santé. "Je trouve anormal que la plupart des médecins du Maghreb soient formés ici au Sénégal par des médecins sénégalais et que nos malades soient soi-

gnés au Maroc ou en Tunisie. Ce n'est pas normal et il faut doter nos structures sanitaires de matériels adéquats", avait déclaré Macky Sall. Un recrutement de 1 000 agents de santé a eu lieu.

Mais s'agissant du plateau technique, il n'y a pas une grande amélioration. N'empêche, ce programme est bien apprécié par les populations. Surtout les plus vulnérables qui peuvent se soigner sans déboursier une somme colossale, voire aucun franc.

Après deux ans de mise en œuvre, le président de la République a demandé son évaluation. Actuellement, 650 mutuelles sont mises en place. Concernant la prise en charge des enfants de 0 à 5 ans, ils sont à plus de 3 609 897 cas traités. Les femmes césariées sont au nombre de 30 024 femmes. L'Etat paie pour chaque femme césariée 85 000 F CFA. S'agissant du plan Sésame, il y a 69 161 cas pris en charge.

Des lois sont votées mais peinent à être appliquées

L'autre avancée est le lancement de la carte d'égalité des chances. Celle-ci entre toujours dans le cadre de la CMU. Près de 10 077 cartes ont été distribuées. C'est-à-dire que ces personnes handicapées peuvent aller au centre de santé ou à l'hôpital pour se soigner. Cependant des problèmes demeurent, car cette distribution des cartes est devenue stagnante. Beaucoup de personnes vivant avec un handicap n'en disposent pas et l'Etat tergiverse sur ce point. Même les médicaments ne sont pas disponibles. Le plus gros problème de cette CMU est le remboursement des factures. Beaucoup de structures de santé et d'hôpitaux peinent à soigner les malades, parce qu'ils ne disposent plus du paquet de soins. C'est-à-dire des médicaments génériques et autres, à cause du retard dans le remboursement des factures.

Autres faits marquants dans le secteur de la santé, c'est le vote de

la loi portant interdiction de fumer dans les lieux publics. Les décrets d'application sont sortis mais jusque-là, les choses marchent au ralenti. On peut même dire que rien n'a bougé depuis lors, car les gens continuent de fumer dans les lieux publics. Il y a également la loi sur la transplantation qui a été votée, mais sans suite. D'ailleurs, il y a eu d'énormes discussions, des contradictions sur les hôpitaux qui sont en mesure de faire des greffes. C'est dire que ces lois votées n'ont pas été suivies d'effets. Il n'y a eu jusque-là aucune application, aucune avancée.

Des promesses non tenues

L'Etat a également promis de construire 20 nouveaux centres de dialyse, pour un investissement de l'ordre de 8 400 000 000 F. Mais à ce jour, rien n'est fait. Il y a juste eu les inaugurations de certains hôpitaux construits depuis très longtemps (Hôpital de la Paix de Ziguinchor, centre de dialyse de l'hôpital de Tambacounda). Aujourd'hui, tous les hôpitaux sont confrontés à de nombreuses difficultés qui ont pour noms : déficit de personnel, plateau technique défectueux, centres non équipés ou délabrés, absence d'infrastructures. Même avec les 1 000 agents recrutés, chaque année, les problèmes demeurent, car le personnel est mal réparti.

Le Président a également promis de construire quatre hôpitaux, l'acquisition de 195 ambulances et le renforcement du système d'approvisionnement en médicaments. Des promesses qui restent en l'état. Au même moment, l'hôpital de Matam, l'hôpital de la Paix de Ziguinchor, celui de Fatick, l'hôpital régional de Ziguinchor et Dalal Jamm peinent à ouvrir, faute de personnel. D'ailleurs, c'est ce qui a motivé les différents mouvements des syndicats de la santé. Ce secteur d'habitude sans problème n'a jamais été aussi agité, avec des grèves, que ces trois dernières années. ■

SPORT

Loin des promesses

La promesse non tenue de rallonger le budget du sport de 1% par rapport à celui national a négativement impacté les résultats

■ ADAMA COLY

Le Sénégal n'a pas de politique sportive. En réalité, ce qui intéresse le pouvoir du Président Macky Sall, ce sont les effets d'annonce, oubliant les priorités telles que les infrastructures sportives. Depuis quand le Sénégal n'a pas organisé la Coupe d'Afrique des Nations ? Depuis 1992 ! Et durant toute la prochaine décennie, il ne l'organiser pas. Pourquoi ? Parce que nous n'avons pas de stades aux normes internationales." Ces propos de l'ancien ministre des Sports, El Hadj Malick Gakou, tenus en décembre dernier lors

d'une émission "Sortie" sur WalfTv, veulent tout dire. Les signes de voir le Sénégal émerger en sports sont encore au rouge.

Pourtant, les annonces furent gigantesques. Dans l'euphorie de sa victoire, le président de la République, Macky Sall, avait promis de porter le budget des sports à 1% par rapport au budget national. C'était le 7 mars 2012. Cinq ans après, on reste très loin de cette promesse, même si le budget a atteint un record historique pour l'exercice présent avec 17,596 milliards F Cfa. Conséquence de cette faiblesse de l'enveloppe allouée au département dirigé par Matar Bâ : des échecs à répétition.



Matar Ba (Ministre des Sports) en visite de chantier

Dans le football, le programme chinois de construire et de réfectionner les stades régionaux, démarré sous le régime d'Abdoulaye Wade, a juste amélioré les conditions de pratique de la discipline. Mais le Sénégal ne peut abriter de grands événements. La preuve, les Lions ont été obligés en 2013 d'aller jouer à Conakry et Casablanca, après la suspension du stade Léopold Sédar Senghor. Et jusqu'à présent, il reste le seul stade à pou-

voir accueillir les séniors. Caroline Faye de Mbour a été relooké pour recevoir les petites catégories (Can U20 et U23) en 2015.

La situation la plus grave guette le basket-ball, cette discipline qui a rapporté tant de titres au Sénégal. Le manque d'infrastructure est calamiteux. Aucune salle ne répond aux normes internationales. Et la Fiba a signifié aux fédéraux que leur sélection ne pourra plus recevoir à Marius Ndiaye à partir de novembre pro-

chain. Ironie du sort, d'ici à cette date, le futur palais des sports de Diamniadio ne peut être livré, à ce rythme des travaux.

Le handball a du mal à prendre son envol lui aussi, étant confronté aux mêmes problèmes et au manque de finances pour le développer un peu partout. Les résultats en athlétisme n'ont jamais été aussi catastrophiques.

Seule la lutte pourrait bientôt voir son stade avec le chantier de l'arène nationale de Pikine. ■

JUSTICE

Entre emprisonnements et réformes

Lors de sa conquête du pouvoir en 2012, le candidat Macky Sall avait promis d'importantes réformes en vue d'avoir une justice indépendante et moderne. Cinq ans après son arrivée à la magistrature suprême, la rupture qu'il a tant prônée semble être une chimère. Même si certaines réformes ont été réalisées, beaucoup de promesses tardent à être concrétisées, à deux ans de la fin de son mandat. Sans compter les nombreux cas d'emprisonnements d'opposants.

■ FATOU SY

Justice indépendante et moderne. C'était l'une des promesses phares de Macky Sall, lors de sa conquête du pouvoir en 2012. Dans son programme Yoonu yokkute, l'actuel Président soulignait : "Mis sous tutelle du pouvoir exécutif, instrumentalisé par ce dernier et insuffisamment doté en ressources humaines et matérielles, le pouvoir judiciaire n'est pas toujours en mesure d'assurer pleinement ses missions dans l'impartialité et l'indépendance. Mettre fin à cet état de fait exige de renforcer l'indépendance du Conseil Supérieur de la Magistrature par sa composition, son organisation et par son fonctionnement. Nous engagerons des réformes de fond de nos textes de lois afin de moderniser notre code civil et pénal, revoir nos procédures afin de garantir une plus grande diligence, agilité et rapidité de la justice et rendre effective la garantie d'un procès juste, équitable et dans un délai raisonnable".

Cinq ans après, une certaine opinion pense qu'en lieu et place d'une modernisation, il y a plutôt une "instrumentalisation de la justice pour des règlements de comptes politiques". Ceci compte tenu du déroulement de la traque des biens mal acquis. En fait, considérée comme une demande sociale, la reddition des comptes a pris les relents d'un règlement de comptes politiques, aux yeux de beaucoup d'observateurs. En effet, en novembre 2012, aux premières heures de la traque, l'ex-Procureur spécial Alioune Ndao annonçait l'ouverture d'une instruction contre Karim Meïssa Wade, Oumar Sarr, Abdoulaye Baldé, Tahibou Ndiaye (ancien directeur du Cadastre), Doudou Diagne (ex-directeur de l'Urbanisme), Madické Niang et Samuel Sarr par la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI).

Sur cette liste de 25 personnalités de l'ancien régime ciblées dans le cadre de la traque des biens mal acquis, seuls Karim Wade, Tahibou Ndiaye, Abdoulaye Baldé et Aïda Ndiougue sont poursuivis. Cependant, outre l'ex-directeur du Cadastre, le fils de l'ex-Président a été le seul à être jugé et condamné par la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI) à 6 ans ferme et à payer...138 milliards F CFA d'amende. C'était le 23 mars 2015. Encore que le fils de l'ex-Président Wade n'a pas purgé sa peine. Le 24 juin 2016, il a été gracié et extradé vers Dubaï nuitamment, au moment où tout le peuple



Me Sidiki Kaba (Ministre de la Justice, garde des Sceaux)

sénégalais était plongé dans les bras de Morphée.

Cette libération en catimini n'a fait que raviver la suspicion des Sénégalais d'autant plus qu'entretiens, certains libéraux comme Awa Ndiaye et Ousmane Ngom, qui faisaient l'objet de poursuites, ont fini par être lavés de tout soupçon de malversations à la faveur d'une transhumance vers le parti présidentiel, l'Alliance pour la République (APR). Pourtant le 3 avril 2012, d'un ton ferme, le président Macky Sall disait : "À tous ceux qui assument une part de responsabilité dans la gestion des deniers publics, je tiens à préciser que je ne protégerai personne. Je dis bien personne." Mais pour ceux qui sont restés dans les prairies bleues, l'action judiciaire se poursuit, mais avec une instruction qui avance à pas de caméléon. Alors que certains, comme Abdoulaye Baldé et Oumar Sarr, font l'objet d'une interdiction de sortie de territoire.

Entre 2012 et aujourd'hui, ils sont des dizaines d'opposants à avoir été emprisonnés (lire en page 5). Après le Parti démocratique sénégalais soumis au rouleau compresseur de la Justice pendant trois ans, c'est désormais au tour de la coalition Taxawu Dakar de passer sous la guillotine.

Des avancées et des réformes

Le leader de ladite coalition n'est pas épargné, puisque le maire de Dakar est en prison, depuis le 7 mars dernier, avec cinq de ses collaborateurs, pour association de malfaiteurs, détournement de deniers publics, escroquerie portant sur des deniers publics et blanchiment. Khalifa Sall est accusé de mauvaise gestion de la caisse d'avance de la ville. Mais il semble faire les frais de son conflit ouvert avec le secrétaire général du PS, Ousmane Tanor Dieng. Les mêmes raisons justifieraient l'emprisonnement du maire Bamba Fall et d'autres élus socialistes. Le maire de la Médina et ses coïnculpés en prison,

depuis le 9 janvier dernier, sont accusés de tentative d'assassinat.

En dehors de cette série d'arrestations, des acquis ont été notés au cours de ces cinq années, même si certaines réformes ont mis du temps à prendre forme. En effet, l'objectif de modernisation de la Justice a amené les pouvoirs publics à réaménager l'organisation du service public de la Justice pour une meilleure distribution et une plus grande efficacité afin d'accroître ses performances. C'est dans ce sens que, le 27 octobre 2014, l'Assemblée nationale a voté la loi 2014-26 du 03 novembre 2014 portant réforme de l'organisation judiciaire du Sénégal. Ladite loi consacre la création des tribunaux de grande instance et des tribunaux d'instance à la place des tribunaux régionaux et départementaux.

Elle décrit ainsi la nouvelle carte judiciaire du Sénégal avec comme corollaire : la création de tribunaux d'instance à la place des tribunaux départementaux et de tribunaux de grande instance à la place des tribunaux régionaux. La nouvelle loi modifie en même temps celle n°65-61 du 21 juillet 1965 portant code de procédure pénale. Elle consacre en même temps l'institution des Chambres criminelles en lieu et place des Cours d'assises. L'implantation de ces Chambres criminelles répond au souci de lutter contre les longues détentions préventives. Pour autant, le problème n'était pas encore résolu, puisque la Chambre ne siégeait que tous les 4 mois, ou bien même au-delà. Mais depuis quelques mois, elle est devenue permanente et siège tous les mois, à la faveur de modifications.

Le régime de Macky Sall aura également le mérite de concrétiser la réforme du Code pénal et le Code de procédure pénale qui était en gestation depuis longtemps. Et c'est en 2016 que les projets de loi n°25/2016 modifiant la loi n°65-60

du 21 juillet 1965 portant Code pénal et celle n°26/2016 modifiant la loi n°65-61 du 21 juillet 1965 ont été adoptés par l'Assemblée nationale, avant d'être promulgués par le président de la République. Selon l'exposé des motifs, les modifications au Code pénal permettent la création de nouvelles incriminations, telles que l'atteinte à la vie privée et à la représentation de la personne par captation d'image ou de son, la mise en danger d'autrui et la fausse alerte. La lutte contre le terrorisme préoccupe beaucoup, puisque les actes en lien avec ce fléau sont désormais incriminés. Quant à la réforme sur le Code de procédure pénale, elle répond à une vieille revendication des avocats qui ont toujours exigé le respect de règlement n°5 relatif à la profession d'avocat. Ainsi la réforme autorise-t-elle la présence de l'avocat dès l'interpellation de la personne. Mais l'application est loin d'être effective, car des policiers et gendarmes font encore de la résistance.

Par ailleurs, il faut également inscrire dans ces acquis la réforme de la magistrature, de la loi organique portant organisation du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et celui abrogeant et remplaçant la loi organique n°2008-35 du 8 août

2008 sur la Cour suprême. Ces changements sont considérés comme une révolution par le gouvernement, dans la mesure où ces innovations majeures sont censées consacrer plus de transparence dans la gestion de la carrière des magistrats. Sauf que l'Union des magistrats sénégalais a décelé une discrimination au niveau de ce nouveau statut des magistrats, puisque l'âge de la retraite passe de 65 à 68 ans pour exclusivement certains magistrats, en l'occurrence le Premier président, le Procureur général, les présidents de chambres de la Cour suprême, les Premiers présidents et Procureurs généraux près les Cours d'appel.

Toujours dans cette dynamique de "révolution", les renseignements évoluent désormais dans un cadre juridique grâce au pouvoir en place. Qui, il y a un an, notamment le 20 mars 2016, a soumis au peuple une réforme constitutionnelle répartie en 15 points. Bien que le peuple ait voté massivement OUI, certains points tardent à être traduits en acte. C'est le cas du renforcement des droits de l'opposition et de son Chef, la désignation par le Président de l'Assemblée nationale de 2 des 7 membres du Conseil constitutionnel. ■

SOCIÉTÉ

DANS LA FORÊT DE KEUR MASSAR

L'informaticien Badiane aurait abusé d'une sourde-muette

Attrait hier devant la barre du tribunal des flagrants délits de Dakar pour viol sur mineure au préjudice de B. Hanne à Keur Massar, l'informaticien Djibril Badiane sera édifié sur son sort ce mardi. Le parquet a requis l'application de la loi.

Le dossier de viol sur mineure jugé hier, devant le tribunal des flagrants délits de Dakar, est particulier. La victime, sourde-muette, n'a pu sortir aucun mot à la barre. En plus, elle a des troubles psychiques. Finalement, B. Hanne a été assistée par un interprète qui n'a pas réussi à lui soutirer des réponses, à la suite des interrogatoires du juge et du parquet. A toutes les questions, elle a répondu : "oui". Mais une chose est indéniable, B. Hanne a toujours eu l'index pointé vers Djibril Badiane. L'un des témoins, Léna Ndiaye, a déclaré que le samedi 25 février dernier, vers 12 heures, elle a entendu sa nièce pleurer. A ce moment, sa mère était partie au marché Syndicat de Pikine. Elle est alors sortie de sa chambre pour aller s'enquérir de la situation. "J'ai été surprise de la voir en compagnie de Djibril Badiane. Elle l'indexait, le pagne maculé de sang. Ils avaient tous les deux le corps recouvert de poussière. Le prévenu m'a dit qu'il était allé à la boutique avec la petite lui acheter des chaussures", a-t-elle déclaré.

Saliou Pouye, l'autre témoin, a ajouté que ce jour-là, il a aperçu Djibril Badiane et la fille assis sur le mur d'une maison inachevée, non loin de la forêt de Keur Massar.

L'avocat de la partie civile, Me Mamadou Ndiaye, d'ajouter à ces propos que c'est après qu'ils sont allés dans la brousse. "Cette fille ne comprend rien. Le prévenu a usé de subterfuges pour arriver à ses fins. Il a pris une chaussure de B. Hanne qui l'a suivi jusque dans la forêt. Il ne conteste pas qu'il avait de la poussière sur tout le corps. Il a abusé d'elle", a fait savoir le conseil. Arguant que le sieur Badiane ne peut pas donner d'arguments qui peuvent le disculper, car le viol et l'imputabilité des faits sont établis, "malgré le handicap de la victime". Ainsi, Me Ndiaye a-t-il réclamé la somme de 30 millions de F CFA à titre de dommages et intérêts.

Appelée à la barre, la mère de B. Hanne a raconté que lorsqu'elle a interpellé son voisin, ce dernier lui a dit qu'il était parti en

brousse pour chercher de l'herbe pour ses moutons. "Or, il n'a pas de moutons", a ajouté la maman. Une fois dans la chambre, a-t-elle repris, "j'ai consulté ma fille et j'ai découvert qu'il s'était passé quelque chose". "Je l'ai emmenée voir le gynécologue qui a révélé une défloraison hyménale récente avec des traces de sperme."

"Je suis prêt à payer un test Adn"

Informaticien de son état, marié et père de 2 enfants, Djibril Badiane a réfuté l'accusation. "Je suis allé dans la forêt pour cueillir des herbes médicinales, car je ne me sentais pas bien. C'est là-bas que j'ai rencontré la petite, les pieds nus. Ainsi, je suis partie à la boutique lui acheter des chaussures. Son père m'a trouvé avec ma femme et m'a accusé de viol. Je suis prêt à payer un test Adn pour démontrer que le liquide prélevé sur ses parties intimes ne vient pas de moi", a-t-il déclaré. Son avocat, Me Abdou Dialy Kane de renchérir : "Cette personne (la sourde-muette) ne peut pas dire ce qui lui est arrivé. Il y a un doute par rapport à la culpabilité du prévenu". "Comment les enquêteurs ont pu confectionner un procès-verbal avec les dépositions de la fille ? Je suis sensible à la situation de la victime et si j'étais convaincu que c'est mon client qui l'a violée, j'arrêtais immédiatement ma plaidoirie", a-t-il plaidé, avant de solliciter une relaxe au bénéfice du doute.

Son confrère de la défense, Me Ciré Cléodor Ly n'est pas de cet avis. Il a demandé le renvoi des fins de la poursuite sans peine ni dépens pour l'informaticien. "Car c'est un doute qui poursuivra le prévenu toute son existence. Alors que ce n'est que des témoignages que vous avez. Il faut que l'acte de pénétration sexuelle puisse être prouvé. Même si l'état de la fille fait pitié, personne n'a vu mon client dans une position de conjonction sexuelle avec elle", a dit Me Ly au juge. Qui donnera sa décision mardi prochain. En attendant, le ministère public a requis l'application de la loi. ■

AWA FAYE

SEYDOU GUËYE (MINISTRE PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT)

“Nous avons toutes les raisons de rester optimistes”

Alors qu'une frange de l'opposition décrète, à partir de ce 25 mars 2017, la fin du mandat présidentiel de Macky Sall, le porte-parole du gouvernement et de l'Alliance pour la République pense lui, que c'est une autre étape qui s'ouvre dans le cycle des défaites de l'opposition. Seydou Guèye, dans cet entretien avec EnQuête, revient sur le bilan du chef de l'Etat qu'il juge positif en dépit des difficultés que rencontrent les Sénégalais.

■ PAR ASSANE Mbaye

Monsieur le ministre, le 25 mars 2017, le Président Macky Sall aura fait 5 ans à la tête du pays. Mais selon une frange de l'opposition, c'est à partir de cette date que prend fin le mandat du président de la République. Qu'en pensez-vous ?

Cette question est derrière nous puisque les Sénégalais avaient élu le Président pour 7 ans en 2012 et ils ont tranché définitivement le débat après la décision du Conseil constitutionnel sur la durée des mandats du président de la République le 20 mars 2016, en adoptant largement le projet de réforme constitutionnelle. Je pense plutôt qu'à partir du 25 mars 2017, c'est une autre étape qui s'ouvre, dans le cycle des défaites de l'opposition qui a une sorte d'affinité quasi naturelle avec l'échec aux élections. Je reste convaincu que la très grande majorité des Sénégalais, qui sont les décideurs en matière électorale, ont fait le choix définitif du Président Macky Sall pour conduire leur destinée et continuer ce challenge du Sénégal émergent.

Quel bilan tirez-vous de sa gestion durant ces cinq ans ?

Un bilan largement positif, marqué par les performances économiques inédites et une grande efficacité sociale des politiques publiques. Dès son élection, et face aux urgences, le Président Macky Sall a fait le choix du courage et de l'humanité en engageant des réformes hardies, en vue de transformer structurellement notre économie, promouvoir l'égalité sociale et l'équité territoriale et asseoir les bases d'une gouvernance vertueuse. Incontestablement, notre pays a renoué avec une croissance forte, inclusive, durable, et les retombées se font sentir dans tous les secteurs d'activités. Du monde rural aux villes, en passant par les zones périurbaines, l'espoir renaît, car les Sénégalais, qu'ils soient agriculteurs, éleveurs, fonctionnaires, ouvriers ou industriels, voient que les choses bougent et dans le bon sens. Non seulement le Président Macky Sall a réussi à remettre le pays en marche, mais il a surtout jeté les bases d'un développement économique et social endogène. Les chantiers qui sont ouverts partout augurent des lendemains bien meilleurs que viennent consolider les récentes découvertes de gaz et de pétrole. Vue par l'extérieur, notre diplomatie conforte son rôle et sa place dans le concert des nations, la crédibilité économique, et la signature

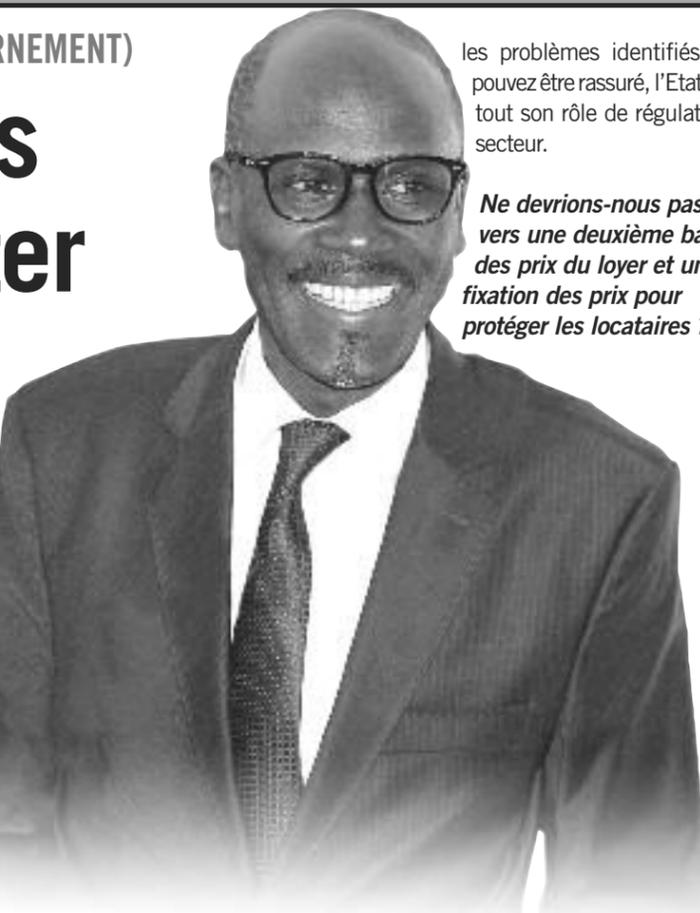
du Sénégal est renforcée. Notre pays est bien positionné dans les différents classements qui mesurent les progrès des peuples vers le développement, la gouvernance et la démocratie. Au-delà du bilan des 5 ans, nous avons toutes les raisons de rester optimistes car les perspectives sont encore plus engageantes.

Sur le plan économique et social, beaucoup de difficultés persistent surtout au niveau de la prise en charge de la demande sociale. Le régime n'a-t-il pas failli dans ce domaine ?

Absolument pas ! La demande sociale est un concept générique, je dirais même un concept valise où l'on peut tout mettre. Mais interrogez tous les secteurs de la vie sociale et vous vous rendez compte que le Président Macky Sall a posé des actes forts, appréciés par beaucoup de nos compatriotes. Rappelez-vous que les premières mesures qu'il a prises pour inaugurer son mandat ont porté sur la baisse des prix des denrées de grande consommation, sur celle de la fiscalité sur les salaires qui avait pour but de renforcer le pouvoir d'achat des ménages. Vous aurez remarqué qu'il n'y a pas eu de hausse sur les prix sur toute la période. Il s'en est suivi d'autres mesures phares comme la baisse des loyers ; les bourses de sécurité familiales allouées aux 300 000 ménages vulnérables, à raison de 25 000 francs par trimestre ; la couverture maladie universelle ; et tout récemment la baisse généralisée des factures d'électricité qui intervient à un moment où les longues et interminables coupures d'électricité sont derrière nous. A côté de ces mesures salutaires, vous pouvez également consigner les programmes de rattrapage comme le PUDC, avec ses volets approvisionnement en eau, électrification, désenclavement et allègement des travaux de la femme. En toute objectivité, les préoccupations majeures des Sénégalais ou leurs demandes multiformes sont en voie d'être réglées par le Président Macky Sall, même s'il reste encore du chemin à faire. Et je ne vous ai pas parlé des infrastructures.

Récemment, une flambée des prix des denrées de première nécessité a été notée. Comment expliquez-vous cela ?

En réalité, il y a eu une hausse de prix de quelques denrées comme l'huile, du fait du renchérissement des cours mondiaux. Cela relève plus d'un choc



les problèmes identifiés. Vous pouvez être rassuré, l'Etat jouera tout son rôle de régulation du secteur.

Ne devrions-nous pas aller vers une deuxième baisse des prix du loyer et une fixation des prix pour protéger les locataires ?

exogène. Mais le gouvernement, sur instruction du Président Macky Sall, a pris les mesures idoines pour amoindrir les conséquences qui pouvaient en découler.

A côté de la flambée des prix des denrées de première nécessité, il y a le coût du loyer qui étouffe les pères de famille. Il y a beaucoup de spéculations dans ce domaine et à cause de la loi sur la baisse, les prix ont presque triplé.

Comment voyez-vous cela ?

Je ne pense pas que les prix aient augmenté du fait de la loi sur la baisse des loyers. Ce qui serait un paradoxe. Au contraire, nous avons bien enregistré une baisse généralisée. Cependant, je reconnais qu'il y a eu des difficultés dans l'application de la mesure et c'est cela qui est à l'origine de nombreux contentieux entre locataires et bailleurs. C'est également la raison pour laquelle le chef de l'Etat a demandé en Conseil des ministres et au gouvernement de procéder à l'évaluation de la mesure en vue d'apporter les correctifs nécessaires, dans l'intérêt réciproque des bailleurs et des locataires.

Le régime ne devrait-il pas, selon vous, prendre ce problème à bras le corps pour freiner la spéculation qui se fait sur le dos des populations au su et à la barbe des tenants du pouvoir ?

Comme je vous l'ai indiqué, la démarche est en cours pour recenser tous les points forts et faibles de cette mesure salutaire de haute portée sociale, que le chef de l'Etat a prise pour stopper la flambée des loyers. Attendons donc de disposer du rapport et sans nul doute, ses recommandations pertinentes seront mises en œuvre dans l'intérêt de tout le monde.

Selon vous, comment réglementer le secteur de la location ?

Le secteur est déjà réglementé. Ce qu'il nous faut plutôt, c'est d'aller vers une amélioration du dispositif législatif, réglementaire et de contrôle qui régit le secteur. Et certainement, le rapport mettra le doigt sur ce qui ne va pas dans le secteur, et préconisera les mesures appropriées pour régler définitivement

gorgé Dakar et promouvoir le développement équilibré des territoires.

Malgré tout ce que vous dites, il n'empêche que les populations éprouvent toujours d'énormes difficultés. Est-ce que celles-ci ne risquent pas de constituer des handicaps majeurs pour le camp présidentiel lors des prochaines joutes électorales, notamment les législatives du 30 juillet 2017 ?

Au regard du bilan fort élogieux du Président Macky Sall, après cinq ans de magistrature suprême, les Sénégalais sont plus que convaincus qu'avec lui, le Sénégal ira de mieux en mieux. Donc, je suis persuadé que lors des législatives de juillet 2017, ils voteront massivement pour la coalition présidentielle pour lui donner une majorité confortable à l'Assemblée nationale, en attendant de lui renouveler un bail de cinq ans à la tête du pays en 2019.

Sur le plan politique, certains dénoncent un recul démocratique avec beaucoup d'interdictions de manifestations politiques et d'emprisonnements de leaders politiques comme c'est le cas avec le maire de Dakar, Bamba Fall et autres. Que répondez-vous à cela ?

Si emprisonner quelqu'un qui a commis un délit établi où qui fait l'objet d'une procédure judiciaire telle que le prévoit le Code de procédure pénale, fût-il un haut responsable politique, constitue un recul démocratique, alors moi je n'ai rien compris à la promesse démocratique qui postule l'Etat de droit, la garantie des libertés individuelles et collectives comme le respect de l'ordre public. Ces deux affaires que vous évoquez sont pendantes devant la justice, donc je ne voudrais pas m'y épancher outre mesure. Mais retenez seulement que nous avons une justice indépendante animée par des magistrats conscients de leurs responsabilités et qui disent le droit selon leur conviction personnelle et en toute dignité.

L'affaire Khalifa Sall suscite beaucoup de commentaires. Quel est votre avis sur la question ?

Pour ce que nous en savons, c'est une affaire grave. Le commentaire est libre et chacun y va selon ses opinions et la justice dira la vérité judiciaire de cette affaire de détournement de deniers publics. Khalifa Sall est mis en examen, donc, présumé innocent. C'est au juge d'apprécier les faits et de dire le droit. Restons serein en veillant au respect et à la confiance dus à la justice de notre pays.

Beaucoup soupçonnent derrière cette affaire une tentative de liquidation d'un adversaire politique en instrumentalisant la Justice. Qu'en pensez-vous ?

Pas du tout. Les magistrats sont remarquables de dignité. C'est la loi et leur intime conviction qui fondent les décisions de justice. Mais l'un dans l'autre, c'est sûr la base de faits que ces responsables ont été incarcérés, et je précise qu'ils ne sont pas encore condamnés. Donc, encore une fois, laissons la Justice faire son travail et nous serons tous édifiés s'ils sont coupables ou non des faits qui leur sont reprochés, quand le jugement sera prononcé par le tribunal. ■

MOTS FLÉCHÉS • N° 1727 (FORCE 4)

DÉTRUIT	SOLLICITER UNE REPONSE	SORTE DE SEICHE	SOUT DE CRAYON	LE MANCA, PAR EXEMPLE	REPONSE NEGATIVE	BEAU PERROQUET	ORBEAU COULEUR	ANGLE	REVOLUE
								OPUS ABREGÉ	
								JAILLIT	
RESERVOIR AGRICOLE						ASSOCIATION CRIMINELLE			
FOURNIT DU CAPITAL						JUPON BOUFFANT			
								AVANT LES AUTRES	
								EPOQUES	
CRÊPE ORIENTALE				T'ELANCES (TE)					ON L'A À LYON
AGENT DE LIAISON				LIEU D'ANALYSE					
		DEVANT BARA				GRAND POISSON PLAT			
		CHANGER DE COULEUR				COUP FAMILIER			
BIZARRE								AVANT MI	
DURÉE DE VIE								DISCIPLE DU CHRIST	
				ARBRE CULTIVE EN POT					FLEUNE BELGE
				PLANTE PARASITE					
AMUSANT								MEDICIN DE L'ÂME	
LISTE DES PLATS								CHÉTIFS	
				NOUVELLE					FILTRE NATUREL
				LE NEZ LA FERÇOIT					
DISTROT	FAMEUSE CÉLINE					CHEMINÉE			
	À PIC					L'ASSEMBLÉE LA VOTE			
				DINAGUER					
				ANIMAL MYTHIQUE					
SOT						ORTEMPERE			VEUX BOUCLERS
CHEMIN DE PROMENADE						À SEC			
		MARTEAU OU TOURNEVIS						ARRIVÉ À TERME	
		DÉPÔT EN BOUTEILLE						PARTIE D'ÉGLISE	
EXTRÉMISTE						DE LA			CÉTINS
GUETTÉ						N'IMPORTE QU'			
				PLANTE D'ÉTANG					
TYPE GENANT POUR TUEUR								FABRIQUAS	

Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Dépannage & Renseignements 800 00 11 11 (appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE 81 800 10 12 (appel gratuit)

SENELEC
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDICIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier
☿ **Tendance du jour** : Beau samedi pour prendre le temps de vivre ou pour vous rapprocher de votre moitié. Vous serez bien dans vos baskets et dans votre tête. ☺
Conseil du jour : Croquez la vie à pleines dents, sans toutefois faire d'excès que vous pourriez regretter.

Taureau
♉ **Tendance du jour** : Vous vous sentirez parfaitement à l'aise dans vos échanges. Les amis seront à l'honneur. Pour d'autres, c'est un samedi de projets qui vous attend. ☺
Conseil du jour : Regardez devant vous. Faites preuve d'inventivité et de fantaisie.

Gémeaux
♊ **Tendance du jour** : Vous prendrez le temps de vivre ou vous serez plus sensible à votre environnement. Pour certains, ce sera une journée faite de petits doutes. ☺
Conseil du jour : Pensez à vous reposer. Profitez de cette journée pour vous détendre.

Cancer
♋ **Tendance du jour** : Journée qui vous verra vous partager entre votre famille et votre vie amoureuse. Pour certains, vous aspirerez à plus de de fantaisie. ☺
Conseil du jour : Belle journée pour faire des projets ou parler vacances. Pour d'autres, prenez la vie du bon côté.

Lion
♌ **Tendance du jour** : Aujourd'hui, vous prendrez les choses avec décontraction. Pour beaucoup, ce sera une journée de détente qui vous attend. ☺
Conseil du jour : Vous saurez marquer un break. Vous rompez avec une habitude.

Vierge
♍ **Tendance du jour** : Vous serez très sensible aux remarques, donc plus susceptible. Les autres auront un réel impact sur votre humeur. ☺
Conseil du jour : Fuyez les tensions et les conflits. Ne faites rien qui pourrait vous perturber.

Balance
♎ **Tendance du jour** : Vous prendrez le temps de vous reposer. Vous vaquerez à vos diverses occupations. Vous serez en quête d'harmonie et donc de tranquillité. ☺
Conseil du jour : Essayez de mettre à profit ce samedi pour recharger vos batteries.

Scorpion
♏ **Tendance du jour** : Aujourd'hui, vous privilégiez la douceur et le partage, et ce, que vous soyez en famille, en couple ou entre amis. Pour certains, les enfants auront toute votre attention. ☺
Conseil du jour : Laissez libre cours à votre créativité. Exprimez vos sentiments.

Sagittaire
♐ **Tendance du jour** : Vous connaîtrez une baisse de régime qui vous obligera à faire une vraie pause. Profitez de ce week-end pour recharger vos batteries. ☺
Conseil du jour : Faites un peu de rangement. Mettez de l'ordre dans vos papiers ou votre vie.

Capricorne
♑ **Tendance du jour** : Journée idéale pour voir vos amis, pour réunir autour de vous ce que vous aimez ou pour changer d'air ou d'environnement. ☺
Conseil du jour : Bougez, baladez-vous, sortez et faites le plein de bonne humeur.

Verseau
♒ **Tendance du jour** : Ce samedi vous verra vous poser et faire vos comptes. D'autres auront besoin de faire le point sur la semaine qui vient de s'écouler. ☺
Conseil du jour : Essayez d'être organisé, et ce, même si c'est le week-end. Soyez positif.

Poissons
♓ **Tendance du jour** : Vous éprouverez le besoin de vous rapprocher de votre famille. Vous serez bien chez vous et vous aurez tendance à être plus casanier. ☺
Conseil du jour : Exprimez votre créativité. Laissez libre cours à votre intuition, quel que soit le domaine.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1726

O	B	T	B	A	U						
I	N	T	O	X	I	C	A	T	I	O	N
C	A	M	E	R	A	E	R	R	E		
D	E	M	E	N	A	G	E	R	A		
P	O	D	E	S	A	G	E				
S	T	O	P	P	E	T	E	L	E	X	
E	N	H	I	T	E	S	T				
P	I	S	T	O	N	N	E	S	R		
N	A	B	U	S	I	S	A				
E	T	A	L	E	P	O	N	C	I	F	
U	O	P	E	S	T	E	I				
F	R	A	N	C	C	S	O	N			
I	N	S	U	L	T	E	C	D			
C	E	S	B	I	E	R	E	T			
R	E	C	E	N	S	E	U	R			

SUDOKU N° 1393

8	5	9	2	6	4	7	3	1
4	6	3	1	9	7	2	8	5
7	1	2	3	5	8	6	9	4
5	2	6	9	8	1	3	4	7
3	8	4	5	7	6	9	1	2
1	9	7	4	2	3	5	6	8
9	4	5	6	1	2	8	7	3
2	7	1	8	3	9	4	5	6
6	3	8	7	4	5	1	2	9

SUDOKU N° 1394

4	9		2	6				
					8	9	6	
5					9			
		2	7			5		
				5		8	7	
	5					6	1	
1		4		2			7	
	3							
8		7					5	1

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE
• Cathédrale : 7H
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30

HEURES DE PRIÈRES MUSULMANES
• Fadiar : 06:09
• Tisbar : 14:15
• Takussan : 17:00
• Timis : 19:29
• Guéwé : 20:29

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 996

Qui bouge sans cesse



ARBRE	PIANO	REUNI
ARROSER	PIERREE	SABOTER
BIBERON	PRESCRIT	SERPENT
CONFONDU	PRESQUE	SUPPORTE
DEPASSER	PURISTE	TAPIR
EMANCIPE	REMPILE	TINTE
EMIETTER	RENONCER	TOREADOR
FEMINITE	RETICENT	VIVOTER

E	T	R	O	P	P	U	S	M	A	R	B	R	E	E
C	I	V	R	O	S	R	E	U	N	I	E	P	T	M
O	R	I	E	R	E	R	U	B	T	T	I	S	A	
N	C	V	T	E	R	C	V	E	I	A	N	A	I	N
F	S	O	O	S	P	N	R	C	T	I	I	N	R	C
O	E	T	B	O	E	O	E	N	M	T	T	O	U	I
N	R	E	A	R	N	N	E	E	R	R	E	I	P	P
D	P	R	S	R	T	E	F	R	E	M	P	I	L	E
U	R	O	D	A	E	R	O	T	A	P	I	R	M	T
D	E	P	A	S	S	E	R	P	R	E	S	Q	U	E

MOTS MÉLÉS • N° 995

Eau-de-vie de cerises

KIRSCH

MOMO DIENG (CHANTEUR)

“C’est un lourd fardeau d’être héritier de Ndiouga Dieng”

Momo Dieng est la nouvelle pépite du label Prince Art. Une maison de production avec laquelle il vient de mettre sur le marché musical son premier album intitulé “Lang-Gui”. Fils de feu Ndiouga Dieng, le jeune chanteur a de qui apprendre. Et cerise sur le micro, ce statut de “fils de”, lui ouvre souvent des portes. Entretien.

■ HABIBATOU WAGNE

Comment êtes-vous arrivé dans le monde de la musique ?

J’aime chanter et je chante depuis ma tendre enfance. Je suis né dans une famille griotte. Je ne pouvais pas échapper au monde de la musique. Seulement, les compétences acquises dans le cocon familial ne suffisaient pas pour faire de moi un bon chanteur. Je suis allé les parfaire à l’école des beaux-arts. Aussi, grâce à mon frère Alpha Dieng et le reste de ma famille, je suis devenu chanteur. En effet, à 13 ans, je faisais les chœurs pour Alpha et j’assurais également les premières parties de ses soirées. La musique a toujours été une passion pour moi. Je la porte dans le cœur. J’ai toujours été quelqu’un qui se donne à fond dans tout ce que j’aime. J’ai galéré comme tout le monde. À mes débuts, il m’arrivait de marcher à pied de Yoff aux Parcelles Assainies pour voir un ami afin qu’on répète des chansons ensemble. J’ai fait beaucoup de sacrifices. On avait à l’époque un groupe qui s’appelait le “Ndobine Band” qui se trouvait à Bargny où j’ai grandi. Avec ma guitare, j’ai assuré les premières parties de beaucoup d’artistes. Et cela à beaucoup joué dans mon apprentissage. Cela m’a aussi permis d’avoir une ouverture musicale.

Parlez-nous un peu de votre premier album qui est disponible sur le marché ?

L’album est intitulé “Lang Gui”. Il est composé de 12 titres qui abordent diverses thématiques. J’y évoque la trahison, l’amour avec “Love, source de vie” etc. Ces thèmes me parlent et alimentent ma muse. Ce sont des choses que j’ai vécues ou que d’autres ont vécues. Chacun peut s’identifier à travers les histoires que je raconte dans mes chansons. Je m’inspire aussi des faits de société pour écrire mes textes et travailler mes compositions.

Dans quatre des 12 titres, vous parlez d’amour. Pourquoi ce choix ?

L’amour est quelque chose d’extraordinaire et tout tourne autour de lui. Il est important et indispensable. C’est tout à fait naturel qu’on en parle dans nos chansons. Cela raffermi les cœurs et nous unit. Et je ne parle pas de la même chose dans les chansons. J’évoque différents types d’amour. L’amour peut-être fraternel par exemple. En écoutant les chansons, on apprend plein de choses. Ce n’est pas de la répétition et ce n’est pas lassant non plus. Chaque titre est différent de l’autre.



Comment est née votre collaboration avec Prince Arts ?

Entre Prince Arts et moi, c’est d’abord une histoire de famille. Je considère ceux qui y travaillent et ceux qui le gèrent comme des membres de ma famille. Notre collaboration est une chose tout à fait naturelle. A travers cette collaboration, on ne fait que prolonger la relation que mon père avait avec Youssou Ndour. Le label voulait travailler avec moi depuis longtemps. Mais je ne me sentais pas encore prêt pour cela. Pour moi, c’était le moment d’étudier. Quand je me suis senti mature et confiant, je me suis engagé. Ainsi, tout s’est fait naturellement.

Vous avez pratiquement un public féminin ; comment gérez-vous vos fans ?

Les femmes ont toujours été des amies pour moi et cela, avant même que je ne sois artiste. Et elles m’aident beaucoup aussi dans ce que je fais. C’est une chose qui me fait d’ailleurs plaisir, car je me sens bien en leur sein. Il y a aussi que quand les femmes n’aiment pas ou n’apprécient pas quelque chose, c’est comme un échec. Leur sensibilité leur permet d’aimer les bonnes choses. C’est un don de Dieu. C’est pour cela d’ailleurs que je leur ai rendu hommage dans le morceau “Lang-gui”. Ce qui me lie aux femmes est très fort.

Cet album a un grand succès comment le vivez-vous ?

J’ai encore la tête sur les épaules grâce à Dieu. Le succès ne saurait

me monter à la tête parce que je suis le fils de Ndiouga Dieng. J’ai grandi auprès d’un père très célèbre, qui a fait presque tous les pays du monde. Il a participé aux plus grands festivals. Malgré tout, il était modeste, humble et effacé. Je n’ai pas encore le quart du succès de mon père. Le peu de notoriété que j’ai pour l’instant ne saurait me perturber ou me tourner la tête grâce à l’éducation que j’ai reçue.

Souvent, les jeunes talents, après un premier album à succès, peinent à en sortir un second. En êtes-vous conscient ?

En préparant la sortie de mon premier album, je travaillais déjà sur le second. Je ne pense pas pouvoir avoir ce problème. J’ai un plan de carrière et j’essaie de le suivre et de le mener à bien. Sortir un premier album et qu’il ait un grand succès peut être un handicap mais aussi un atout. Cela pousse l’artiste à creuser davantage afin de sortir un bien meilleur produit que le précédent tant apprécié. On ne doit pas décevoir notre public. C’est un lourd fardeau pour un artiste qui veut rester constant.

Etre le fils de Ndiouga Dieng n’est-il pas un fardeau pour vous ?

C’est facile et difficile à la fois. Nul ne choisit sa famille. C’est Dieu qui décide pour tous. Grandir dans une famille comme la mienne est une chance. Partout où je vais, il me suffit de dire que je suis le fils de Ndiouga Dieng pour inspirer le respect. C’est une chance et cela t’ouvre beaucoup de portes. C’est

difficile du moment où tu n’as pas droit à l’erreur. Les gens ne comprendront pas que le fils de Ndiouga Dieng puisse faire certaines choses, car mon père a été exemplaire pendant toute sa carrière. Il a su nous léguer ses valeurs. D’ailleurs, on n’est pas, mes frères et moi, mondains. Je ne connais que chez moi et les studios de répétition. Vu sous cet angle, c’est un lourd fardeau d’être héritier de Ndiouga Dieng. Là, je souhaite porter le flambeau et suivre ses pas.

Votre papa pensait quoi de votre musique ?

Il me disait toujours que je l’étonnais. Parfois certains de ses amis lui demandaient si ce n’était pas lui qui écrivait mes textes. Car il écrivait et composait facilement. Il leur répondait qu’il ne passait même pas beaucoup de temps avec nous pour pouvoir écrire mes textes. Il se posait toujours la question à savoir : qu’est ce qui m’inspirait ? Peut-être que si j’ai aujourd’hui un don pour l’écriture, c’est grâce à lui car il a toujours été un auteur brillant. Mais aussi, j’ai appris la musique pendant 3 ans.

Avec Alpha Dieng, êtes-vous les deux seuls fils de Ndiouga Dieng à faire de la musique ?

Dans ma famille, tout le monde chante mais on n’en a pas fait un métier. Mon frère Mangoné est instrumentiste. Il joue de la batterie. Alpha Dieng lui, chante à l’orchestra Baobab. J’ai un petit frère du nom de Pape Ma, qui chante lui aussi. De même que ma sœur qui s’appelle Sabelle Dieng. Je peux dire que la musique, on l’a dans le sang.

Vu que vous faites tous de la musique, pensez-vous un jour faire un hommage à votre papa ou faire un album ensemble ?

Faire un album avec mes frères est l’un de mes projets phares. J’y pense constamment. Je tiens beaucoup même à sa réalisation. Il est vrai qu’on partage nos scènes pour le moment mais on pourrait faire mieux en sortant un album. Pour l’hommage, on y pense. Si on ne le fait

pas, ce sont les Sénégalais eux-mêmes qui vont nous le réclamer. Mon père a fait ses preuves. Il mérite plus qu’un hommage à travers un seul album. Donc, on va bien réfléchir à ce qu’on va faire pour le célébrer de la plus belle des manières.

L’orchestra Baobab prévoit de rendre un hommage à votre défunt père, est-ce que vous allez y participer ?

Déjà mon grand frère Alpha Dieng est à l’orchestra Baobab. C’est lui qui a pris la place de mon papa. Donc, c’est comme si c’est nous tous qui y sommes. Je ne sais pas ce qu’ils pensent faire pour lui mais vous allez y sentir la touche de la famille de Ndiouga Dieng.

Ne pensez-vous pas que l’Etat du Sénégal devrait rendre hommage à votre défunt papa ?

Bien sûr ! Parce qu’il est un citoyen et un digne fils de ce pays. Il a porté haut le drapeau du Sénégal. Lui rendre hommage serait une chose très naturelle et spontanée. Peut-être aussi que les autorités y pensent. Mon père comptait des amis parmi les membres du gouvernement. Il est possible qu’eux le fassent.

Comment avez-vous vécu la disparition de votre père ?

Mon papa était spécial. Il était mon grand ami. On se comprenait. Je le respectais beaucoup et suivais ses conseils. Il attendait beaucoup de ma personne. On était tout le temps ensemble. Partout où il allait, je l’accompagnais. C’est ainsi que j’ai connu tous ses amis. Tout ce que je peux faire maintenant, c’est de prier pour lui. Et l’héritage qu’il m’a laissé aujourd’hui est mon éducation. Il a fait de moi un homme très correct. Je me rappelle que quand je devais l’accompagner quelque part, il me demandait parfois de me changer et me disait qu’il fallait que je porte telle ou telle autre tenue. Il m’a ainsi appris à toujours être correct dans mon port vestimentaire. Mais également à être un homme correct et posé. ■

Deuxième rentrée LICENCE - MASTER



UPAM
SÉNÉGAL
Université Privée Africaine Moderne

En Cours du Soir et VSD

33 824 17 86

77 114 96 85

ECOLE DES MINES TECHNOLOGIES ET AGROBUSINESS « EMTA »

- ➔ Géologie Pétrolière et Minière
- ➔ Energies Renouvelables
- ➔ Agrobusiness
- ➔ Réseaux-Télécom et Sécurité

ECOLE DE MANAGEMENT (ASBM)

- ➔ Administration des Affaires
- ➔ Management des Projets et des Programmes
- ➔ Environnement et Développement Durable

BOURSES DE FORMATION CISCO SUR LES METIERS DES TICS :

- ➔ IT ESSENTIALS
- ➔ CCNA - CYBER SECURITE

Adresse : Sacré Cœur rond point Boulangerie Jaune

ÉQUIPEMENTIERS SPORTIFS

Djibril Ndiaye veut aider le sport sénégalais

L'ancien défenseur de la Jeanne d'Arc, Djibril Ndiaye, va lancer ses activités qui visent à accompagner le sport sénégalais à travers un tournoi dédié au journaliste Abdoulaye Diaw, pour "ce qu'il a fait pour le sport".

ADAMA COLY

Après sa retraite sportive, Djibril Ndiaye veut désormais aider son pays. Employé dans une entreprise sportive en France où il fait dans la gestion des équipements sportifs, l'entretien du matériel, les produits d'entretien, cet ancien défenseur de la Jeanne d'Arc de Dakar veut "accompagner le football sénégalais", tous les clubs et les autres disciplines, à travers l'équipementier. "On ne peut pas aller jouer au foot sans s'armer du minimum vital. Il nous le faut pour pouvoir rivaliser avec toutes les équipes du monde. Ce que je veux apporter au football sénégalais, c'est non seulement équipements de travail, c'est côté

entretien aussi", estime-t-il.

Cette question arrive au moment où des critiques fusent sur la Fédération sénégalaise de football (FSF) et son équipementier. "Avec M. Senghor (président FSF), on a parlé de l'équipementier Puma qui devrait s'en aller. On n'a pas approfondi la discussion, ils étaient à la recherche d'un autre équipementier", raconte-il. M. Ndiaye n'approuve pas le fait de voir les équipes nationales du pays porter certains maillots : "Le Sénégal, vu le rang que nous avons en Afrique, vu ce nous représentons, nous ne devrions pas sortir des 4 équipementiers : Umbro, Adidas, Nike, Puma. Parce que nous devons rester dans l'excellence, fustige-t-il. D'où je vais travailler avec la Fédération sur le plan des équipe-

mentiers, je peux me permettre de fournir tous les équipementiers que la Fédération voudra, à moindre coût."

"Laye Diaw mérite tout"

En tant qu'ancien footballeur, Djibril Ndiaye va lancer ses activités à travers un tournoi de foot dédié au journaliste sportif Abdoulaye Diaw. "On a envie de lui dédier ce tournoi, vu ce qu'il nous a donné, ce qu'il a fait pour le sport, justifie Djibril Ndiaye. Grâce à lui, nous (anciens sportifs), nous sentons utiles dans le pays, nous sentons que nous avons fait quelque chose. S'il n'y avait pas son émission télé ('Na Woon Dém') qui passe les lundis, on serait dans le placard. Il rappelle que le Sénégal avait de très bons joueurs. Abdoulaye



Abdoulaye Diaw (Journaliste sportif)

Diaw est quelqu'un d'exceptionnel qui mérite reconnaissance, je ne dis pas de la part de nous sportifs mais de tout le Sénégal", estime-t-il. Cet ancien défenseur de la Jeanne d'Arc de Dakar des années 1970 rappelle certaines anecdotes de ses moments de footballeur. "À l'époque, nous étions très heureux de rentrer et de demander combien de fois Laye Diaw a prononcé notre nom. Malheureusement, il n'y en avait que pour les attaquants parce que nous, les défenseurs, nous étions un peu à la ramasse, plaisante le monsieur de 63 ans. C'est là que j'ai compris que jamais un défenseur ne serait Ballon d'or (l'Italien Fabio Cannavaro fait partie des exceptions, ndr)."

Ce tournoi, qui démarre le 1er

avril, va tenir tous ses matches au stade Demba Diop. "Ce stade signifie beaucoup de chose pour nous mais c'est indigne de voir aujourd'hui l'état dans lequel il est", regrette-il.

Pour participer à ce tournoi, il faut avoir au moins le million (entre jeu de maillots et ballons qui leur sont offerts). "Le coût du tournoi est assez élevé mais Laye Diaw mérite tout, martèle-t-il. Recette, bénéfice : zéro." Les équipes participantes sont : Allianz Assurance, GFM, Oil Libya et les Anciens internationaux.

L'homme, qualifié par Séga Sakho d'ancien défenseur teigneux, envisage d'organiser un match international de gala entre l'équipe qui gagnera ce trophée et une équipe d'entreprise européenne. ■

REVUE TOUT TERRAIN

CAF

Avec Ahmad Ahmad, "les Africains ont voté pour le changement", selon Gianni Infantino



Ancien joueur, entraîneur et ministre de la Pêche de son pays, le Malgache Ahmad Ahmad a été élu vendredi président de la Confédération africaine de football (CAF). Il a mené sa campagne en opposition au Camerounais Issa Hayatou, en poste depuis plus de 30 ans, en promettant "une transparence dans la gestion" de l'institution et la fin des "pratiques obsolètes". "La Confédération africaine devait décider de ce qu'elle voulait pour le futur et les Africains ont voté pour le changement, s'est félicité vendredi le président de la Fifa, Gianni Infantino, reconnaissant néanmoins les "progrès fait au cours des mandats d'Issa Hayatou". L'Afrique n'est pas un continent facile à diriger en ce qui concerne le football, mais les Africains ont une grande passion pour ce sport et ont souhaité un nouveau leader à une majorité significative", avec 34 voix sur 54.

CÔTE D'IVOIRE

Hervé Renard répond à Sidy Diallo

Le sélectionneur du Maroc s'explique : "J'ai lu avec étonnement que j'avais manqué de respect à la Côte d'Ivoire en quit-

tant la sélection. J'ai passé un super moment là-bas, nous avons vécu une aventure humaine formidable avec le groupe et avec le peuple en remportant la CAN. Je suis parti en raison des mauvaises relations que j'entretenais avec monsieur Sidy Diallo. Il m'était impossible de poursuivre dans un tel climat. Mais j'ai toujours conservé un immense respect pour le pays. Je souhaite d'ailleurs bonne chance à Marc Wilmots et à la Côte d'Ivoire. Monsieur Sidy Diallo a voulu simplement me rendre responsable de mon départ au lieu de faire son autocritique. Il a peut-être voulu placer quelques banderilles avant la fin de nos matches de qualification..." Le Maroc et la Côte d'Ivoire sont, en effet, dans le même groupe de qualification pour le Mondial 2018. Le match retour à Abidjan (0-0 à l'aller) au début du mois de novembre pourrait s'annoncer très intéressant si les deux équipes venaient à disputer leur qualification ce jour-là...

LIGUE EUROPA - TOTTENHAM

Dele suspendu de trois matches

Dele Alli a été suspendu de trois matches de Coupe d'Europe après son expulsion pour un tacle dangereux, le 23 février, à la 44e minute du match entre Tottenham et La Gantoise, en 16es de finale retour de la Ligue Europa. Son exclusion avait précipité l'élimination des Spurs qui, s'ils se qualifient en Ligue des champions ou en Ligue Europa la saison prochaine, devront donc faire sans leur milieu de terrain.

BARÇA

Iniesta adoube Isco

Comme nous (Maxifoot.fr) l'indiquions mercredi, le FC Barcelone est prêt à jouer un vilain tour au Real Madrid en tentant de recruter le milieu offensif Isco (24 ans, 22 matches et 6 buts en Liga cette saison) à l'issue de contrat en juin 2018. Partenaire du Merengue avec l'équipe d'Espagne, Andrés Iniesta (32 ans, 15 matches en Liga cette saison) s'est montré élogieux à l'égard de l'ancien joueur de Malaga. "Isco ? Selon moi, c'est un joueur fantastique, avec un talent monstrueux.

Il joue très bien depuis plusieurs années dans l'une des meilleures équipes du monde. Il est très important aussi bien au Real qu'en sélection, il est encore jeune et il va pouvoir encore plus progresser", a commenté le Barcelonais en conférence de presse. Isco, le successeur d'Iniesta au Barça ?

INTER

Le plan audacieux pour attirer Conte

S'il réalise un excellent travail à la tête de Chelsea, Antonio Conte pourrait faire faux bond à la formation londonienne cet été. En effet, Tuttosport affirme que le technicien transalpin n'est pas sûr d'avoir des garanties concernant le prochain mercato estival, d'autant plus que son attaquant vedette, Diego Costa, pourrait rejoindre la Chine contre une somme importante. De ce fait, la publication italienne nous informe que Conte pourrait être tenté par un retour dans son pays natal où l'Inter Milan, récemment racheté par le groupe Suning, lui offrirait les conditions nécessaires pour bâtir une équipe compétitive. Et les noms sortis par le média ont de quoi faire réfléchir. En effet, les dirigeants intéressés pourraient décider de consacrer au moins 150 millions d'euros pour boucler les venues de Radja Nainggolan (AS Rome), Ricardo Rodriguez (Wolfsbourg), Kalidou Koulibaly (Naples) mais aussi Domenico Berardi (Sassuolo), Federico Bernardeschi (Fiorentina) et James Rodriguez (Real Madrid). Une flopée de joueurs de grande qualité qui viendraient s'ajouter aux éléments déjà très intéressants dans les rangs des Nerazzurri. Reste à savoir si celui qui a passé seize années à la Juventus Turin (13 en tant que joueur, 3 en tant qu'entraîneur) accepterait de rejoindre l'ennemi de la Vieille Dame, pas assuré de disputer la prochaine Ligue des Champions.

MAN CITY

Accord trouvé pour un gardien ?

Quel gardien pour Manchester City la saison prochaine ? Une question à

laquelle il est très difficile de répondre. Recruté au FC Barcelone l'été dernier, Claudio Bravo n'a pas réussi à s'adapter au football anglais et devrait rapidement mettre les voiles après avoir vu Willy Caballero lui passer devant au poste de titulaire. Selon Sport Mediaset, la formation anglaise aurait déjà trouvé le remplaçant du Chilien en la personne d'Ederson (23 ans, 20 matches en Liga NOS cette saison) ! Auteur d'une très belle saison, le Brésilien devrait rejoindre le nord de l'Angleterre dans les mois à venir puisque le Benfica Lisbonne serait tombé d'accord avec Manchester City pour un transfert estimé à 40 millions d'euros. Une sacrée somme pour un joueur à ce poste. Mais face aux difficultés chroniques rencontrées dans ce secteur, les Skyblues sont visiblement prêts à toutes les folies !

EURO

La confiance de Ronaldo sur la finale

Vainqueur de l'équipe de France en finale de l'Euro 2016 avec le Portugal (1-0 ap), Cristiano Ronaldo (32 ans, 136 sélections et 68 buts) a estimé auprès de son coéquipier au Real Madrid, Karim Benzema (29 ans, 81 sélections et 27 buts), que les Bleus ont péché dans l'approche mentale de cette affiche. "Ce qu'il a pu me dire, c'est qu'avant le match, vu l'échauffement de l'équipe de France, ils étaient en mode sûrs d'eux", a révélé l'attaquant merengue, non-retenu pour la compétition, jeudi sur les ondes de RMC. Et pourtant, le Lusitanien partageait visiblement la même assurance. "Dans le vestiaire, il a dit à ses coéquipiers 'on va gagner'", a rapporté Benzema. Et malheureusement, CR7 a vu juste...

URUGUAY

Un sacré record pour Oscar Tabarez !

Sélectionneur emblématique de l'Uruguay depuis 2006, Oscar Tabarez vient d'entrer dans l'histoire. Dans la

nuite de jeudi à vendredi, face au Brésil (1-4), le technicien a dirigé la Celeste pour la 168e fois de sa carrière. Avec ce total, "El Profesor" dépasse Sepp Herberger, à la tête de l'Allemagne à 167 reprises de 1936 à 1942, et de 1950 à 1964, pour devenir le sélectionneur qui a dirigé le plus de matches à la tête de la même sélection dans l'histoire du ballon rond. Un beau record pour celui qu'une maladie neurologique a contraint à assister à certains matches en fauteuil roulant.

EUROPE - Qualification

Aujourd'hui

17h Géorgie - Serbie
Turquie - Finlande
19h45 Autriche Moldavie
Croatie - Ukraine
Espagne - Israël
Irlande - Pays de Galles
Italie - Albanie
Kosovo - Islande
Liechtenstein - Macédoine

Samedi

17h Andorre - Îles Féroé
Bosnie - Gibraltar
Chypre - Estonie
Suède - Biélorussie
Suisse - Lettonie
19h45 Belgique - Grèce
Bulgarie - Pays-Bas
Luxembourg - France
Portugal - Hongrie

Dimanche

15h Angleterre - Lituanie
Arménie - Kazakhstan
Azerbaïdjan - Allemagne
San Marin - République Tchèque
17h45 Ecosse - Slovaquie
Irlande du Nord - Norvège
Malte - Slovaquie
Montenegro - Pologne
Roumanie - Danemark

Amicaux

Vendredi

Guinée - Gabon 2-2
Maroc - Burkina Faso 2-0
Tunisie - Cameroun 0-1
Mauritanie - Bénin 1-0
Russie - Côte d'Ivoire 0-2
Libye - Togo 0-0

AFROBASKET 2017 - TOURNOI QUALIFICATIF ZONE 2 (PHASE RETOUR)

Le Sénégal démarre bien

Condamnés à gagner leurs 3 matches lors de cette phase retour du tournoi de la zone 2 pour aller à l'Afrobasket, les Lions ont bien entamé cette étape en dominant la Guinée par leur expérience (67-49). Le Sénégal va chercher sa seconde victoire ce samedi face au Cap-Vert qui a battu le Mali.

— MAMADOU YAYA BALDÉ

Véritable déferlement humain ! Le stadium Marius Ndiaye était trop petit pour contenir le public venu soutenir les Lions, hier vendredi, lors de leur match retour du tournoi de la zone 2 qualificatif à l'Afrobasket 2017 au Congo. Un public surexcité, déterminé et armé de tout ce qui pouvait émettre un son, a poussé ses hommes contre la Guinée. Il avait très tôt envahi l'enceinte du stade bien avant la fin du premier match (entre le Cap-Vert et le Mali). Epaulé par les forces de l'ordre, le 12e Gaïndé, en véritable maître des lieux, avait installé une ambiance indescriptible, au tintamarre assourdissant. Cette atmosphère mettait les coéquipiers de Malèye Ndoye dans l'obligation de résultat. Et les Lions n'ont pas déçu. Ils se sont imposés (67-49). "On commence bien le tournoi. La Guinée nous avait battus à l'aller et il nous fallait remporter le match avec plus de 13 points. Ce qui est fait", s'est félicité le capitaine Malèye Ndoye en fin de match.

C'est comme pour dire, la "guerre" dont parlait Malèye Ndoye a bel et bien eu lieu. Au terme du 2e quart temps, le Sénégal menait 39-26. Cette domination s'est maintenue au 3e et dernier quart-temps avec une constante pression sur l'équipe gui-

néenne. Celle-ci, mise en déroute, a produit un jeu déstructuré devant un public largement acquis à l'adversaire. Visiblement affectés par la pression, les Guinéens multiplient les maladresses au dernier quart-temps. Les fautes sont commises tous azimuts. Là où le jeu collectif sénégalais donnait ses résultats.

Cette victoire sur le Syli, avec cet écart important, fait renaître chez le peuple sénégalais l'espoir de voir le Sénégal emprunter l'autoroute qui doit le mener à Brazzaville. Autre bonne nouvelle de cet après-midi de

vendredi, c'est l'annonce du retour de Gorgui Sy Dieng à partir de novembre 2017 et le fait que l'équipe du Sénégal de basket jouera désormais ses matches aller et retour à la maison (à domicile) comme cela se fait avec le football, en plus de la disponibilité de plusieurs autres joueurs.

Le Cap-Vert domine le Mali

L'autre affiche de cette première journée de la phase retour pour la qualification à l'Afrobasket 2017 dans la zone 2 a opposé le Mali au Cap-Vert. Un match remporté par les

MALÈYE NDOYE, CAPITAINE DU SÉNÉGAL

"On commence bien le tournoi"



"On commence bien le tournoi. Nous savons que ça ne sera pas facile. On se prépare match après match. La Guinée nous avait battus

à l'aller et il nous fallait d'abord remporter le match à plus de 13 points d'écart. Ce qui est fait. Nous avons mené avec 20 points et nous ne devons pas lâcher. On doit bien resserrer la défense et bien finir les matches. On va bien préparer le match de demain contre le Cap-Vert. D'abord, il fallait tout faire pour faire oublier ce qui s'était passé à Bamako (phase aller). Psychologiquement, ce n'était pas évident. On a essayé de remobiliser les troupes et de repartir sur de nouvelles bases. Nous défendons les couleurs du Sénégal, c'est une grosse responsabilité à assumer. C'est pourquoi on va tout essayer



Résultats

Vendredi

Mali - Cap-Vert 58-64
Sénégal - Guinée 67-49

Samedi

16h30 Guinée - Mali
19h Sénégal - Cap-Vert
Dimanche
16h30 Cap-Vert - Guinée
19h Mali - Sénégal

Requins bleus face aux Aigles par le score de 64-58. Le Cap-Vert, qui a dominé légèrement le Mali, va rencontrer le Sénégal, ce samedi. ■

pour gagner les matches car le Sénégal, avec ce public mobilisé pour nous soutenir, est un pays de basket."

DAME DIOUF, ENTRAÎNEUR DES LIONS
"On a vu l'apport des nouveaux joueurs"

"Une victoire d'entrée, c'est toujours rassurant pour la suite. C'était important de démarrer par une victoire. On a vu l'apport des nouveaux joueurs. C'est un travail collectif et on s'en félicite. Il faut que ceux qui entrent demain (ce samedi) préservent le score d'au-

jourd'hui (vendredi). Avec le Cap-Vert, ce sera un autre match, différent de celui de l'aller. Ce sera un tout autre schéma."

MANSARÉ CÉDRIC, CAPITAINE DE L'ÉQUIPE GUINÉENNE

"Ça a été une leçon pour nous"

"On a eu à faire à une très grosse équipe du Sénégal devant un public stimulant. Ils ont mérité la victoire. Ça a été une leçon pour nous. Avec les grandes équipes, c'est toujours comme ça. Ça nous servira. On est là aussi pour apprendre."

LIGUE 1 – 15^e JOURNÉE

Des chocs et des derbys

Pour cette 15e journée de la Ligue 1 sénégalaise qui débute ce samedi, le leader Génération Foot cherche à creuser l'écart à domicile face à la Linguère. Il y a aussi le derby entre Diambars et Mbour PC.



Diambars - Mbour PC (Archives)

— OUMAR DEMBÉLÉ (STAGIAIRE)

Génération Foot (GF) va attaquer cette 15e journée de Ligue 1 sénégalaise avec un confort moral. Le retour de son attaquant Ibrahima Niane de la Can U20 lui avait permis de rentrer de Ziguinchor avec une importante victoire (0-1 ; 14e j.). Confirmant en plus la forme affichée du promu dans les déplacements. La particularité de ce succès est qu'il a été acquis dans un antre qui était jusque-là la chasse gardée du Casa Sports qui y a gagné tous ses 5 matches. L'autre aspect moral est que le coach Olivier Perrin et ses joueurs retrouvent la Linguère (11e,

14 points) qu'ils avaient battue à l'aller (3-4). Les Saint-Louisiens reviennent encore d'une défaite le week-end dernier à domicile contre Teungueth FC (10e, 15 pts). Ce qui voudra dire que le leader Génération Foot (28 pts) accueille une bête blessée qui tentera coûte que coûte de se racheter et de prendre sa revanche. Mais Génération Foot pourra compter sur Ibrahima Niane qui n'a pas été libéré par le club pour participer au "tournoi des 4 nations" des U20 en France.

Week-end de derbys

La Petite Côte va certainement vibrer ce samedi soir à Fodé Wade.

Diambars accueille Mbour PC (7e, 18 pts). Et ce derby est un match très important pour l'équipe de Saly, ne serait-ce que pour la confiance. Car les partenaires d'Adama Mbengue (le latéral est convoqué pour les matches amicaux de l'équipe nationale A) avaient été battus lors de la 14e journée par le Jaraaf (2-1). Diambars (4e, 22 pts) va tenter de ne pas se laisser distancer.

L'autre derby de cette journée mettra aux prises deux clubs traditionnels dakarois, et non moins deux relégables du championnat. L'Us Ouakam (14e, 11 pts) et les Insulaires de Gorée (13e, 11 pts) vont rivaliser d'ardeur ce samedi après-midi au stade Demba Diop. Ainsi avec le même nombre de points, chaque formation devra batailler fermement pour sortir de la zone rouge du classement.

En deuxième heure, Niary Tally (3e, 23 pts) affronte Guédiawaye FC (5e, 22 pts). Cette rencontre est un véritable choc d'équipes du haut du tableau. Elles se tiennent de très près, car ne se distançant que d'un point. Les deux équipes sortent chacune d'un match nul. Chacun peut

prendre la deuxième place en cas de contreperformance du Jaraaf.

Le dauphin est attendu au stade Amadou Barry par Teungueth FC. Sur une bonne lancée depuis la reprise de l'équipe par l'expérience coach Lamine Dieng, les Rufisquois tenteront ainsi de ne pas lâcher l'affaire. Mais ce sera sans compter avec le Jaraaf (25 pts) qui vise le titre de champion du Sénégal de cette saison.

La 15e journée de la L1 se poursuit ce dimanche avec les deux dernières rencontres. A Alboury Ndiaye de Louga, Ndiambour (12e, 13 pts) va essayer, contre le Casa Sport (6e, 21 pts), plus que le nul obtenu contre Guédiawaye FC, la semaine dernière. Au stade Caroline Faye de Mbour, le Stade de Mbour (8e, 17 pts) reçoit l'As Douanes (9e, 16 pts). Les deux cherchent à sortir du ventre mou. ■

PROGRAMME

Samedi

Stade Demba Diop
15h30 US Ouakam - Us Gorée
17h30 NGB - Guédiawaye FC
Stade Déné Biram Ndao
16h30 Génération Foot - Linguère
Stade Amadou Barry
17h Teungueth FC - Jaraaf
Stade Fodé Wade
17h Diambars - Mbour PC
Dimanche
Stade Alboury Ndiaye
17h Ndiambour - Casa Sports
Stade Caroline Faye
Stade de Mbour - AS Douanes

FOOT - NAPLES

Kalidou Koulibay : "Cela me fera plaisir de venir jouer en Premier League"



(WIWSPORT.COM) Après la rencontre entre le Sénégal et le Nigeria hier à Londres, Koulibaly a évoqué à Talksport qu'il aimerait découvrir la Premier League. "C'est ma première fois à Londres, c'était incroyable. Il y a des gens qui aiment trop les équipes africaines", évoque Koulibaly à Talksport. Concernant son transfert en Premier League, il avance : "Je ne peux pas en parler, mais cela me ferait plaisir de jouer en Premier League. Mais actuellement je suis avec Naples". Chelsea a pisté le défenseur sénégalais depuis des mois, mais le transfert n'a pas encore eu lieu car Naples ne veut pas libérer Kalidou Koulibaly. Mais vu la récente sortie de l'agent du joueur, Bruno Satin, l'avenir de Koulibaly est incertain : "Avec un président (Aurelio De Laurentiis) comme ça, déclarant certaines choses, il est difficile pour nous de dire à 100 pour cent que nous allons rester l'année prochaine", avait évoqué Satin.